



# L'ALCOOL EN SOCIÉTÉ

UNE PERSONNE SUR 10 A CONDUIT EN AYANT LES FACULTÉS AFFAIBLIES  
PORTRAIT DE LA CONSOMMATION AU QUÉBEC, PAGE A6

cyberpresse.ca

# LA PRESSE

PLAN DE TRANSPORT

# MONTRÉAL CHOISIT SA VOIE

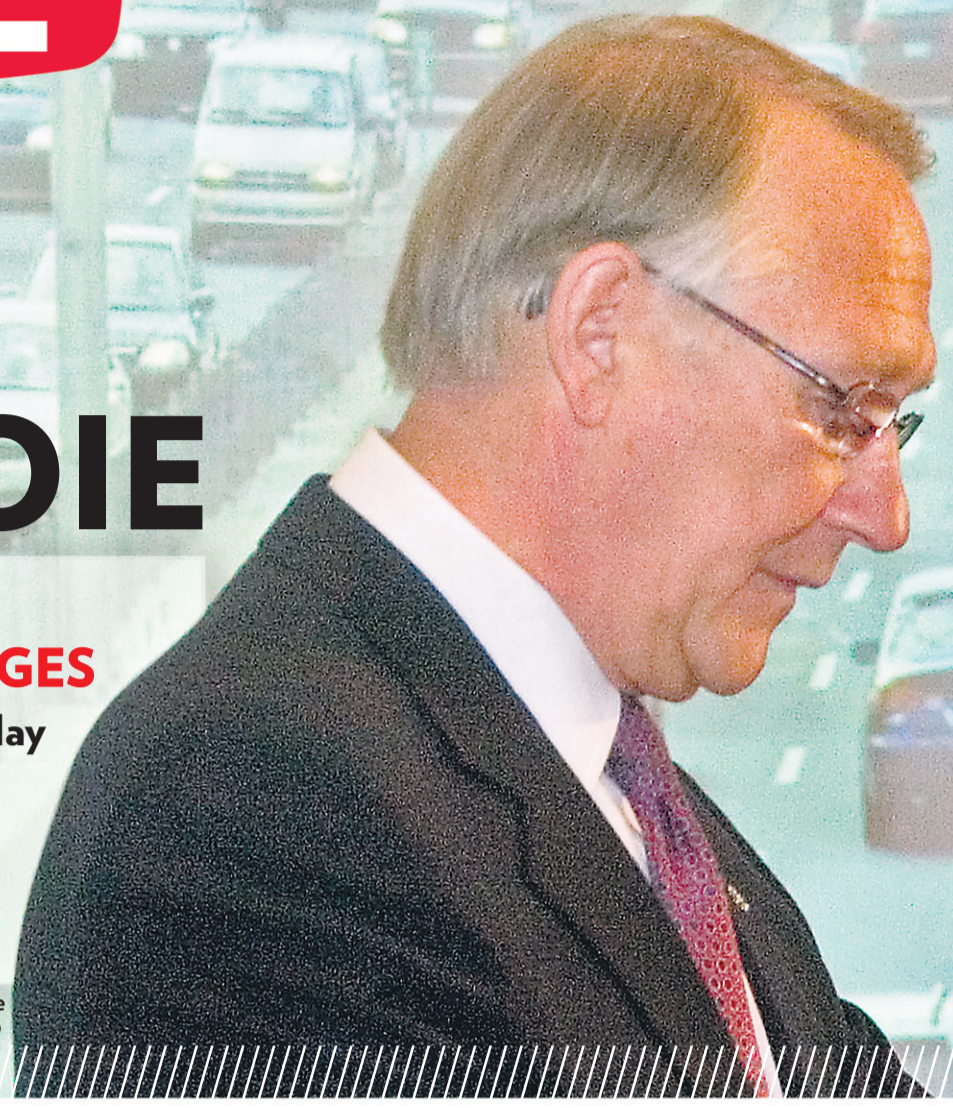
5 MILLIARDS EN 10 ANS, 21 CHANTIERS ET UNE DOUZAINÉ DE PÉAGES

Le Plan de transport dévoilé hier par le maire **Gérald Tremblay** chambardera les habitudes des automobilistes.

Ravera les cyclistes. Et reverdira l'image de la ville. Tout ça. Et plus encore. Si le plan tient la route.

NOTRE DOSSIER EN PAGES A2 À A5

Le maire de Montréal Gérald Tremblay, hier, à la conférence de presse  
PHOTO IVANOË DEMERS, LA PRESSE ©



**TÉLÉVISION PUBLS À VOLONTÉ DÈS 2009**

ARTS ET SPECTACLES  
PAGE 1

# WOLFOWITZ ABDIQUE

Accusé de népotisme, le président de la Banque mondiale démissionnera en juin

RICHARD HÉTU  
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Le feuilleton Wolfowitz est terminé. Après avoir lutté pendant six semaines pour sauver son poste, le président de la Banque mondiale a déposé les armes hier après-midi et annoncé qu'il démissionnera le 30 juin.

Accusé de népotisme, Paul Wolfowitz a fait part de sa décision après deux jours de négociations intensives avec les 24 membres du conseil d'administration de l'organisation internationale. Dans un communiqué, ceux-ci ont indiqué qu'ils avaient « accepté » l'assurance fournie par l'ex-membre de l'administration Bush qu'il avait agi « avec éthique et de bonne foi » en intervenant

dans le processus de promotion et d'augmentation de sa compagnie, Shaha Riza, également employée par la Banque mondiale.

» Voir **BANQUE** en page A20

# DES MILLIONS EN EAU TROUBLE

UNE ENQUÊTE EXCLUSIVE SIGNÉE DENIS ARCAND

LA PRESSE AFFAIRES  
PAGES 2 ET 3



Mon clin d'œil **STÉPHANE LAPORTE**  
Si Duceppe a pu changer d'idée, est-ce que moi aussi je peux le faire ?  
— André Boisclair  
Venez voir mon blogue!  
cyberpresse.ca/laporte



# Festival de Cannes Les regards se tournent vers Zodiac



PHOTO YVES HERMAN, REUTERS

Les 22 oeuvres inscrites dans la compétition du Festival de Cannes partent toutes sur le même pied, raconte notre envoyé spécial **Marc-André Lussier**. Mais il y a des titres qui brillent plus que d'autres. Hier, Cannes n'en avait que pour **Zodiac**, de **David Fincher**. Un excellent film, sorti il y a quelques mois au Québec, pour lequel la presse française s'est emballée. Le cinéaste en a remis un peu hier. « L'esprit humain est à la recherche d'une vérité, d'une logique à trouver dans le chaos », a déclaré **Fincher**. Il aurait voulu chercher une métaphore pour Cannes qu'il n'aurait probablement pas trouvé mieux. **NOS REPORTAGES, À LIRE EN PAGES 2 ET 3 DES ARTS ET SPECTACLES.**

# Un chef en sursis ?

Stéphane Dion est en train de répéter la principale erreur d'André Boisclair : il perd du temps, il est incapable d'imposer son leadership et ses idées.



VINCENT MARISSAL  
CHRONIQUE

Dans son livre intitulé *À contre-courant*, tout juste sorti, la collègue du *Toronto Star* Linda Diebel raconte les victoires improbables et le parcours atypique de Stéphane Dion, de son enfance à son accession au poste de chef du Parti libéral du Canada.

Ce que l'on retient toutefois de cet ouvrage de 300 pages publié cinq mois après l'élection de M. Dion, ce ne sont pas ses exploits, mais bien les magouilles de ses adversaires pour le dégommer.

M. Dion est effectivement entouré d'ambitieux aux dents longues qui placent leurs pions pour prendre sa place.

» Voir **DION** en page A10

# Vos nouveaux meilleurs amis.

Le ravissement. Inspiré par Birks.

De la collection Birks Blue<sup>MD</sup> à signature saphir. Pendentif à solitaire à partir de 1 700 \$.  
Boucles d'oreilles, à partir de 2 700 \$. Bague à diamants main droite, 3 600 \$.



birks.com 1 800 682.2622



# PLAN DE TRANSPORT DE MONTRÉAL

## 21 CHANTIERS EN 10 ANS

- 1 > Réseau de tramway  
**985 millions**
- 2 > Navette ferroviaire  
centre-ville-aéroport Trudeau  
**550 millions**
- 3 > Moderniser le métro  
**1,14 milliard**

- 4 > Prolonger le métro vers l'Est  
**170 millions**
- 5 > Amélioration du service  
de la STM  
**380 millions**
- 6 > Favoriser le covoiturage  
**Indéfini**

- 7 > Plus d'autobus sur le corridor  
du pont Champlain  
**120 millions**
- 8 > Voies réservées aux autobus  
**125 millions**



- 9 > Mesures de priorité  
pour autobus  
**60 millions**
- 10 > Plans de gestion  
des déplacements  
**Indéfini**

# UNE RÉVOLUTION ÉCOLO



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Le tramway sera de retour dans les rues montréalaises, d'abord dans le Vieux-Montréal et le quartier des spectacles, puis selon deux axes nord-sud, sur le chemin de la Côte-des-Neiges et sur l'avenue du Parc. Coût de l'opération : 985 millions en 10 ans. La photo ci-dessus date de 1932 et a été prise rue Craig, aujourd'hui Saint-Antoine.

ROLEX

OYSTER PERPETUAL DATEJUST  
OR JAUNE



Disponible chez :

CHÂTEAU D'IVOIRE

JOAILLIERS

2020 RUE DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL : (514) 845-4651

## Un réseau royal de transports en

ÉRIC CLÉMENT

Le maire de Montréal, **Gérald Tremblay**, pense que les mentalités vont changer et que les Montréalais et les visiteurs de l'île vont de plus en plus se déplacer en utilisant d'autres modes de transport que l'auto. Pour se donner toutes les chances de gagner son pari, il veut redéfinir le réseau de transport collectif montréalais pour accroître la fréquentation de 26 % d'ici 2021 grâce à un métro modernisé, un réseau de tramways, deux nouvelles lignes de train et des autobus plus fréquents, plus modernes, plus fiables et plus rapides.

Les ambitions du maire et de son sherpa au transport collectif, **André Lavallée**, sont immenses : augmenter de façon considérable la clientèle de la Société de transport de Montréal (STM) en renversant la tendance. Entre 1987 et 2003, la part du transport en commun dans l'île est passée de 38 % à 33 %.

Pour cela, on veut redonner le goût aux citoyens de prendre le métro, l'autobus, le train ou le tramway et on souhaite que les usagers aient « le courage de changer d'habitudes ».

La Presse l'avait annoncé cet hiver : le tramway reviendra dans les rues montréalaises, d'abord dans le Vieux-Montréal et le quartier des spectacles, puis selon deux axes nord-sud, sur le chemin de la Côte-des-Neiges et sur l'avenue du Parc. Cela coûtera 985 millions en 10 ans, dont

le tiers sera assumé par l'agglomération. Des prolongements à plus long terme sont prévus le long du canal de Lachine, rue Notre-Dame, boulevard Pie-IX et sur le boulevard Henri-Bourassa, entre la station de métro et le pont Pie-IX.

Le métro sera complètement modernisé (la moitié du parc de wagons sera remplacée), mieux accessible, plus sécuritaire, plus propre, plus fréquent aux heures de pointe et prolongé

**Les ambitions du maire sont immenses : il souhaite une augmentation considérable la clientèle de la STM en renversant la tendance à la baisse.**

vers l'est avec la création d'une station Pie-IX après celle de Saint-Michel.

La Ville prévoit ensuite rallonger cette ligne bleue jusqu'à Saint-Léonard et Anjou et rallonger la ligne orange de Côte-Vertu à Bois-Franc, au niveau de la ligne de train Montréal-Deux-Montagnes. Elle veut aussi implanter des stationnements incitatifs près des stations de métro, comme entre Angrignon et le centre-ville, et elle espère que des péages encourageraient les automobilistes à prendre le

métro, notamment à Longueuil et Laval.

Pour l'autobus, le plan prévoit l'intensification d'un service rapide (SRB) pour transporter les usagers sur des voies express qui concurrenceront l'auto. Cela coûtera 100 millions. L'île sera quadrillée par un réseau où les autobus seront prioritaires. Les artères Henri-Bourassa, Notre-Dame et Pie-IX ont été identifiées pour fournir ce service super performant.

La STM a déjà annoncé l'augmentation de son parc d'autobus avec l'achat d'autobus articulés et de quelques unités hybrides. Elle souhaite rendre le service d'autobus plus attrayant, plus ponctuel, plus confortable (avec plus d'abribus) et plus intégré aux besoins particuliers, par exemple en reliant les résidences de personnes âgées ou en améliorant l'accès aux secteurs industriels.

**Un train pour l'aéroport**

Enfin, pour le train, même si l'on n'a jamais construit de train rapide entre Mirabel et le centre-ville pour favoriser une île moins bruyante et moins polluée, la Ville consent à soutenir Montréal-Trudeau en planifiant un train qui reliera en 20 minutes l'aéroport au centre-ville. Cela coûtera près de 600 millions et permettra d'augmenter le nombre de voyageurs qui se rendent à Dorval en transports

# PLAN DE TRANSPORT DE MONTRÉAL

- 11 > Modernisation de la rue Notre-Dame  
**750 millions**
- 12 > Réaliser le train de l'Est  
**300 millions**
- 13 > Vélo, notamment doubler le réseau cyclable en sept ans  
**109 millions**

- 14 > Appliquer la Charte du piéton  
**33 millions**
- 15 > Priorité aux piétons au centre-ville  
**12,6 millions**
- 16 > Implanter des quartiers verts  
**Indéfini**

- 17 > Augmenter la sécurité des déplacements  
**60 millions**
- 18 > Entretien et aménagement le réseau routier  
**300 millions**



- 19 > Faciliter le transport des marchandises  
**Indéfini**
- 20 > Concentrer la gouvernance en matière de transports  
**Indéfini**
- 21 > Financer tous ces chantiers!  
**5,1 milliards...**

## DE 5,1 MILLIARDS

L'administration Tremblay a déposé hier un ambitieux plan de transport pour les Montréalais. Plus de transports en commun, de marcheurs, de cyclistes. De l'air de meilleure qualité, une ville plus verte et plus conviviale. Au total, on prévoit lancer 21 chantiers au cours des 10 premières années du plan. Coût de l'opération: 5,1 milliards, puisés dans toutes sortes de poches. Surtout celles des automobilistes, qui pourraient voir réapparaître les péages.

ÉRIC CLÉMENT  
ET FRANÇOIS CARDINAL

Le réchauffement climatique oblige, le maire Gerald Tremblay propose aux Montréalais une véritable révolution écologique en matière de déplacements urbains: l'ambitieux Plan de transport dévoilé hier prévoit des investissements de 6,7 milliards dans les transports en commun que l'agglomération pourrait éponger avec l'introduction d'une douzaine de péages automatisés dans l'île qui rapporteraient 300 millions par an.

Avec ce premier Plan de transport qui découle du Sommet de Montréal de 2002, le maire et le conseiller responsable du transport au comité exécutif, André Lavallée, ont présenté une des plateformes politiques majeures du second mandat du maire. «Nous n'avons plus le choix, a dit Gerald Tremblay. Nous devons adopter une approche qui met résolument le cap sur la qualité de l'air et la qualité de vie.»

Au Québec, les transports comptent pour 38% de la production des gaz à effet de serre et Montréal tient à anticiper l'accroissement de 112 000 déplacements matinaux supplémentaires en voiture prévus d'ici 2021 dans l'île.

Le plan, qui sera soumis à la consultation publique en juin et en août, prévoit la réalisation de 21 chantiers en 10 ans nécessitant un investissement de 5,1 milliards: 1,6 milliard de l'agglomération et 3,5 milliards des autres «partenaires» (Québec, Ottawa, AMT, villes de banlieue, etc.).

Le transport en commun (TEC) est au cœur du plan:

### D'autres villes dans le monde, comme Londres, Singapour, Oslo ou Stockholm, ont opté pour le péage afin de réduire le polluant trafic automobile.

réseau de tramways, ligne du Train de l'Est, ligne ferroviaire entre le centre-ville et l'aéroport, modernisation du métro dont la ligne bleue sera prolongée jusqu'à Pie-IX, voies réservées pour les autobus, doublement du réseau cyclable en sept ans, etc.

La voie est tracée pour une interprétation écologique et collective des déplacements dans l'île. Les 1,4 milliard de dollars investis en 10 ans pour améliorer le réseau routier (presque quatre fois moins que pour le

TEC) illustrent que la vision est claire pour l'équipe Tremblay: les déplacements en auto ne sont plus souhaités ni encouragés.

L'administration veut transformer la qualité de vie des Montréalais, avec des rues apaisées, des cyclistes et des piétons en sécurité hiver comme été. Le réseau de pistes cyclables déneigées l'hiver est sans précédent. Les vélos pourront être transportés par des taxis et des autobus et auront un bien meilleur accès dans le métro et les trains, notamment aux heures de pointe où actuellement ils sont loin d'être bienvenus.

#### Le financement

Mais comment pourra-t-on financer des dépenses moyennes additionnelles de 215 millions par an durant 20 ans? C'est évidemment le retour des péages qui marque le plus les esprits, même si la Ville espère que la Stratégie nationale des transports collectifs finira par assurer un financement pérenne pour les villes canadiennes qui investissent dans des modes de transport durable.

L'administration rappelle qu'à l'heure des choix de société et

pas combien il en coûtera pour venir en auto dans l'île ou circuler sur le réseau autoroutier. Il devrait y avoir des prix différents pour les heures de pointe ou la fin de semaine et pour les divers types de véhicules.

#### Les écologistes applaudissent

Les écologistes ont applaudi l'idée d'instaurer des péages. Robert Perreault, du Conseil régional de l'environnement, a toutefois proposé que l'argent récolté puisse être réparti entre les villes de Montréal, de la couronne nord et de la Rive-Sud, pour développer le réseau de transport public de toute la région.

Ce faisant, le représentant des écologistes s'inspirait de ce qu'a fait Stockholm, sans toutefois aller aussi loin. Les autorités de cette ville ont en effet décidé que pour les premières années d'implantation d'un péage autour du centre-ville, les fonds collectés iraient en priorité aux liens interurbains, une façon d'amadouer les banlieusards à cette mesure difficile à digérer.

Pour sa part, Florence Junca-Adenot, professeur au département d'études urbaines de l'UQAM, s'est dite en désaccord avec le péage, une position qu'elle défendait déjà lorsqu'elle était présidente de l'Agence métropolitaine de transport (AMT). Elle préférerait une hausse de la taxe sur l'essence, comme cela s'est fait à Vancouver (15 cent le litre).

«Avec le péage, a-t-elle souligné, il y a toujours le risque que cela encourage les citoyens et les entreprises à quitter Montréal pour la banlieue.»

En 2004, d'ailleurs, Londres avait déploré un tel impact à la suite de l'implantation du péage. Les commerces au cœur de la métropole soutenaient que leurs ventes avaient diminué de 5 à 20%, ce qui incitait près de 30% d'entre eux à envisager un déménagement à l'extérieur du périmètre.

#### Ottawa et Québec

Au cas où le péage ne serait pas retenu, Montréal devra compter sur Ottawa et Québec et une série de taxes pour financer son plan. La Ville souhaite que le gouvernement Harper efface l'humiliante dernière place du Canada au sein de l'OCDE comme pays dont l'État central finance le moins les transports en commun.

Le chef conservateur pourrait y remédier en reversant aux villes une partie de la TPS de 6% (un point sur les six points), ce qui donnerait 275 millions à la métropole, qui veut aussi qu'Ottawa pérennise la portion de 25% de la taxe d'accise sur l'essence qui permet de payer 5,1% du coût du TEC dans l'île.

La Ville espère que le gouvernement Charest sera aussi plus généreux qu'il ne l'a été jusque-là. Elle veut que la somme versée par Québec à l'AMT à partir des droits d'immatriculation (51 millions par an) soit indexée et qu'on hausse la taxe spéciale sur l'essence, de 1,5 cent à 10 cent le litre. Cela permettrait à Montréal d'engranger 270 millions par année.

Montréal veut aussi taxer les stationnements privés de longue durée ce qui fournirait plusieurs dizaines de millions, faire payer l'industrie du camionnage et appliquer une taxe française qui lui permettrait de percevoir 1,2 milliard par an. Cette taxe sur la masse salariale des entreprises (d'un taux de 1,4 à 2,6%) permet à la région parisienne de financer 71% de ses dépenses dans le TEC.

Le plan peut être consulté à [www.ville.montreal.qc.ca/plandettransport](http://www.ville.montreal.qc.ca/plandettransport).

#### TRANSPORT

Êtes-vous satisfait du plan de transport présenté par la Ville de Montréal? Répondez sur [www.cyberpresse.ca](http://www.cyberpresse.ca)



## commun

en commun, soit actuellement 4% des usagers seulement, un des taux les plus faibles au monde.

La voie ferrée de la ligne Montréal-Deux-Montagnes sera aussi doublée d'ici cinq ans entre les gares Bois-Franc et Roxboro-Pierrefonds, ce qui permettra d'en accroître l'efficacité.

Enfin, la Ville va étudier avec Québec la possibilité d'obliger les entreprises offrant gratuitement du stationnement à donner à tous leurs employés le choix entre le stationnement gratuit ou une prime équivalente en argent pour payer une partie de leurs transports en commun. Elle remet d'ailleurs en question l'allocation dont bénéficient certains de ses employés pour garer leur véhicule au centre-ville.

«À 1\$ le litre d'essence, certains citoyens remettent en question leurs projets de vacances. On est maintenant à 1,20\$ le litre et on sera bientôt à 1,50\$. On aura de moins en moins les moyens d'utiliser tous les jours un transport individuel», a dit André Lavallée.

Yves Provost, directeur général adjoint Infrastructures, Transports et Environnement à la Ville, estime qu'avec ce plan, Montréal permettra à la province d'économiser 100 millions de dollars par an, notamment en soins de santé.



PHOTO ARCHIVES CCN

Maquette de tramway grande nature présentée par la Société du Havre en 2006. Selon le tracé proposé par la Société, le tramway partirait du square Dorchester et suivrait la rue Peel jusqu'à la rue de la Commune, au niveau du bassin Peel. Longeant le Vieux-Port jusqu'à la rue Berri, il se rendrait ensuite à Berri-UQAM.

COURRIEL  
Pour rejoindre notre journaliste : [eric.clement@lapresse.ca](mailto:eric.clement@lapresse.ca)

# PLAN DE TRANSPORT DE MONTRÉAL



PHOTO DAVID BOILY. ARCHIVES LA PRESSE ©

La Ville veut doubler le réseau cyclable. En plus, elle entend rendre 70km de pistes cyclables praticables en hiver.

## Cyclistes choyés, piétons prioritaires

FRANÇOIS CARDINAL

Souhaitant créer un équilibre entre l'auto et ses options, la Ville de Montréal entend doubler le réseau cyclable de la métropole et redonner aux piétons la priorité au sein de «quartiers verts».

À forte inspiration européenne, le plan de transport dévoilé hier par l'administration Tremblay détaille bon nombre d'actions qui visent à faciliter la vie des cyclistes et des piétons: que l'on pense au débâlage des pistes cyclables l'hiver, à la réduction de la vitesse à 40 km/h dans certains quartiers ou à la piétonnisation de rues ciblées.

«A terme, il faut que Montréal ait enfin trouvé un nouvel équilibre plus durable, plus vert, plus humain, plus sécuritaire, plus prospère et plus habitable», a lancé le maire, Gérald Tremblay.

C'est ainsi que la Ville s'engage – à condition bien sûr que le plan de transport soit adopté en novembre – à faire passer le réseau cyclable de 400 à 800 km «sur une période de cinq à sept ans», ce qui inclut l'implantation d'une piste au centre-ville dès cette année. Le tout coûterait 50 millions, une facture que la Ville souhaite partager avec Québec.

L'administration entend également mettre sur pied le «réseau blanc de Montréal», c'est-à-dire la portion du réseau qui sera accessible aux cyclistes à longueur d'année. D'ici cinq ans, on souhaite rendre praticables 70 km de pistes cyclables tout l'hiver. La moitié devrait l'être dès cette année.

En outre, la Ville prévoit implanter un système de vélos en libre-service (comme à Lyon et Strasbourg), permettre aux vélos

de rouler sur les voies réservées aux autobus (comme à Londres et Paris), quintupler le nombre de places de stationnement pour vélos (comme à Copenhague et Stockholm), ajouter des supports à vélos sur les bus et taxis (comme à Vancouver et Portland), et même allonger la période où le vélo est permis dans le métro.

Le but avoué de cette opération est de renverser la tendance des dernières années, lesquelles ont été marquées par une absence totale d'investissement majeur dans le réseau. «Il reste beaucoup à faire pour reconquérir les titres prestigieux ou à tout le moins se maintenir dans le peloton de tête des villes résolument tournés vers la mise en place de mesures favorables à la pratique du vélo», reconnaît-on dans le Plan.

Les piétons aussi choyés

Cela dit, les piétons aussi verront leur environnement évoluer au cours des prochaines années. Un tel chantier est plus que nécessaire, souligne-t-on, car la pratique de la marche ne cesse de diminuer à Montréal depuis 1987. Il n'y a par exemple que 45 % des moins de 17 ans qui privilégient la marche comme mode de déplacement principal, comparativement à 52 % en 1993.

On promet ainsi de réviser dès cette année «l'ensemble des passages piétonniers» pour accroître la sécurité des piétons, adapter les feux de circulation aux besoins des bipèdes, déneiger les trottoirs en priorité après une tempête de neige et piétonniser «des axes et des pôles fortement achalandés par les piétons» (aucune précision n'est donnée).

Fait intéressant, Montréal s'est inspiré de Paris et propose à ses arrondissements de mettre en place des «quartiers verts». Il s'agit de secteurs où l'on pourra restreindre l'accès à l'auto, réduire la vitesse permise à 40 km/h, verdifier le domaine public et favoriser en tout temps la marche et le vélo.

«Il a toujours fallu se plier à la sacro-sainte fluidité des rues pour des raisons de sécurité entre autres, a indiqué le responsable du transport, André Lavallée. Nous rompons clairement avec cette vision. Et les arrondissements peuvent agir dès maintenant en ce sens.»

COURRIEL

Pour joindre notre journaliste: francois.cardinal@lapresse.ca

## Si le plan fait l'unanimité, son financement suscite la grogne

ARIANE LACOURSIÈRE

Sitôt annoncé, le Plan de transport de Montréal a été salué par de nombreux groupes et associations. Si tous s'entendent pour dire que le Plan est «ambitieux» et «profitable pour la métropole», les opinions divergent en ce qui a trait aux modes de financement proposés, notamment le retour des péages.

Les 21 projets de développement des transports en commun présentés hier par la Ville de Montréal ont satisfait les groupes écologistes. Le Conseil régional de l'environnement s'est réjoui du fait que Montréal prenne enfin ses distances par rapport à l'automobile pour se concentrer sur les transports en commun.

La présidente de Vélo Québec, Suzanne Lareau, a quant à elle été agréablement surprise par la place faite au vélo dans le Plan de transport. «On nous propose de doubler le réseau de pistes cyclables et d'augmenter le nombre de places de stationnement de vélo, affirme M<sup>me</sup> Lareau. Ça va au-delà de mes espérances!»

Développement du tramway, expansion des lignes de métro,

construction d'un train de banlieue dans l'est... Le Plan de transport de Montréal fait presque l'unanimité. Mais les choses se corsent quand vient le temps de parler de financement.

Le Conseil du patronat du Québec (CPQ) refuse qu'une taxe soit prélevée sur la masse salariale des entreprises pour payer les transports en commun. «Le Québec a déjà les taxes salariales parmi les plus élevées au monde. On paye la RRQ, la CSST, l'assurance emploi, l'assurance parentale... Nous ne pouvons accepter qu'il y ait une autre taxe», dit le président du CPQ, Michel Kelly-Gagnon.

Le retour des péages suscite aussi la controverse. Quand il aborde le sujet, le président de l'Association de camionnage du Québec, Marc Cadieux, ne cache pas sa frustration. «Mettre des péages, ça va faire augmenter les coûts de transports dans la région et par le fait même, le coût des biens à Montréal», dit-il. Selon M. Cadieux, les camions et les automobiles font déjà leur part. «On paie 1,5 cent par litre d'essence pour financer le transport en commun. C'est assez», commente-t-il.

Roxanne Héroux du CAA-Québec est du même avis. «Piger dans les poches des automobilistes, ça va faire!» dit-elle.

Le maire de Laval, Gilles Vaillancourt, acceptera le retour des péages seulement si les banlieues récoltent une part des retombées économiques. «Si Montréal garde tout l'argent, nous aussi, on va mettre des péages de notre côté des ponts. Vraiment, si le maire de Montréal fait ça, il va découvrir que le maire de Laval est son meilleur ennemi!» a lancé M. Vaillancourt. Le maire de Longueuil, Claude Gladu, n'a pas voulu commenter le Plan de transport.

Sans critiquer la proposition d'instaurer des péages, la présidente de la chambre de commerce du Montréal métropolitain, Isabelle Hudon, a reconnu être plutôt tiède à l'idée. «Nous allons étudier cette proposition de financement et toutes les autres au cours des prochains jours avant de réagir officiellement, a déclaré M<sup>me</sup> Hudon. Mais chose certaine, l'option qu'on privilégie est simple: aller chercher l'argent à Québec et à Ottawa. L'argent est là. Il faut juste aller le chercher», a dit M<sup>me</sup> Hudon.

**TAG Heuer**  
SWISS AVANT-GARDE SINCE 1860

**WHAT ARE YOU MADE OF?**  
De quoi êtes-vous fait ?

UMA THURMAN ET SA LINK ACIER ET OR 18 CARATS  
SERTIE DE DIAMANTS  
866-260-0460 www.tagheuer.com

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE  
À NOUS TRANSMETTRE?  
[nouvelles@lapresse.ca](mailto:nouvelles@lapresse.ca)

UN COMMENTAIRE  
SUR NOTRE JOURNAL?  
[commentaires@lapresse.ca](mailto:commentaires@lapresse.ca)

### SOMMAIRE

Amusez-vous!	ACTUEL 4	Décès	ACTUEL 7 ET 8
Astrologie du jour	ACTUEL 6	Forum	A 15 À 17
Bourses	AFFAIRES 6 ET 7	Horaire télévision	ARTS 4

### Météo

Passages nuageux en matinée, ensoleillé en après-midi, maximum 17, minimum 8. SPORTS 6



# MICHÈLE OUIMET

## Ne boudons pas notre plaisir

**Q**uand on tourne les pages du plan de transport déposé, hier, par la Ville de Montréal, on se dit: Wow!

Des tramways, des pistes cyclables ouvertes l'hiver, des quartiers verts, un train qui fait la navette entre l'aéroport et le centre-ville, de nouvelles stations de métro dans l'est de Montréal, la transformation d'une partie de l'autoroute Bonaventure en boulevard... Oui, oui, oui. Difficile de dire: non merci, c'est trop.

Au total: 21 chantiers. Montant de la facture: plus de 10 milliards sur 20 ans.

Bon, d'accord, il y a du réchauffé. La modernisation de la rue Notre-Dame a de la barbe. Le projet est presque aussi vieux que le prolongement de l'autoroute 30. C'est dire.

Gérald Tremblay a aussi sorti son dictionnaire des synonymes: mettre en œuvre, faciliter, consolider, se donner les moyens, améliorer, favoriser. Il a un peu étiré la sauce pour obtenir ses 21 chantiers. Mais bon, ne boudons pas notre plaisir. Le maire et son

responsable des transports, André Lavallée, ont fait du bon boulot.

Priorité aux transports en commun. La Ville a pris acte du réchauffement de la planète. On n'en attendait pas moins. Enfin une administration municipale qui ose toucher à la sacro-sainte auto. Il était temps.

Autre idée intéressante: un péage sur les ponts et les axes autoroutiers, comme la Métropolitaine. Montréal veut imiter Londres et Stockholm qui financent leur réseau de transports en commun avec un péage au centre-ville.

Le maire récupère l'idée. Le péage serait imposé sur les rues qui mènent aux ponts et aux axes autoroutiers et non sur les ponts et les autoroutes qui sont de juridiction fédérale ou provinciale. Une approche intelligente, pour ne pas dire vlimeuse, qui évite à Montréal d'attendre, pour ne pas dire quêter, le feu vert de Québec et Ottawa.

Montréal pense recueillir 300 millions par année avec ses péages, une somme rondelette qui servira à financer les transports en

commun. Le but est noble, mais une taxe reste une taxe.

Le maire a promis de ne pas augmenter le fardeau fiscal des contribuables pendant son mandat. Pourtant, il s'apprête à piger 300 millions par année dans les poches des automobilistes, dont plusieurs sont montréalais.

Mais ne soyons pas pisse-vinai-

de la TPS: 275 millions; droits d'immatriculation: 50 millions; contribution de l'employeur: 1,2 milliard; péages: 300 millions.

La Ville rêve. Elle a le droit. Les plans sont là pour ça. Je ne veux pas casser le *party*, mais je voudrais juste rappeler que le syndicat des employés d'entretien de la Société de transport de Montréal (STM)

transports en commun, marche et vélo.

Mais Montréal est coincée. Elle contrôle bien peu de choses. Prenons l'autoroute Bonaventure. La Ville démolit uniquement la portion située entre les rues Notre-Dame et Wellington. Elle ne peut pas toucher au tronçon qui longe le fleuve, car il appartient à Ottawa. Et Stephen Harper a d'autres chats à fouetter. Sait-il seulement que cette autoroute existe?

Même chose pour le métro. Québec décide. Pour les tramways: Québec et Ottawa allongent l'argent. Etc.

Montréal ne contrôle pas, non plus, les échelons inférieurs. Elle veut créer des quartiers verts où le trafic est ralenti, mais elle ne peut rien imposer. Que suggérer. Ce sont les arrondissements qui décident.

Montréal a fait ses devoirs. À Ottawa, Québec et aux arrondissements de faire les leurs.

**Beau plan. Cohérent, imaginatif, osé, bourré de bonnes idées, résolument pro-transports en commun, marche et vélo. Mais Montréal est coincée. Elle contrôle bien peu de choses.**

gre. Il faut bien que quelqu'un paie. Et l'automobiliste, ce méchant pollueur, est une cible privilégiée en cette époque pro-Kyoto.

Parlons argent. Les deux dernières pages du plan de transport, qui s'intitule *Réinventer Montréal*, donnent le tournis. On pourrait l'appeler: *Réinventer les taxes*.

Je vous balance la liste, comme ça, sans ménagement. Taxe sur le stationnement: 40 millions; taxe sur l'essence: 10 cents le litre; 1 %

s'apprête à déclencher une grève mardi.

La STM jure qu'elle n'a pas un sou, que ses finances sont à plat et que l'année 2007 va se solder par un déficit de 22 millions. Mais oublions ces détails triviaux et ne boudons pas notre plaisir.

Résumons-nous: beau plan. Cohérent, imaginatif, osé, bourré de bonnes idées, résolument pro-

COURRIEL  
Pour joindre notre chroniqueuse :  
michele.ouimet@lapresse.ca

# Feu vert de Québec à un péage à Montréal

TOMMY CHOUINARD

**QUÉBEC** — Québec donne le feu vert à Montréal pour installer des postes de péage sur son territoire lorsqu'elle le voudra. Si la Ville décide de recourir à cette mesure pour financer ses transports en commun, le gouvernement Charest ne s'y opposera pas, a indiqué la ministre des Transports, Julie Boulet, hier.

«La Ville a le plein et entier pouvoir légal de pouvoir installer des postes de péage sur son réseau routier. C'est un choix que la Ville devra faire», a-t-elle expliqué à la suite du dépôt du plan de transport de Montréal.

L'installation de postes de péage est un «choix économique mais aussi social, selon Julie Boulet. Je pense qu'ils auront à consulter l'ensemble de leurs partenaires sur le territoire.»

Sa collègue des Affaires municipales, Nathalie Normandeau, considère que la Ville devra «obtenir le plus large consensus possible sur cette question qui interpelle des milliers pour ne pas dire des millions de citoyens». Elle n'a pas manifesté l'intention d'empêcher Montréal d'imposer des péages. «Évidemment, il faut respecter la capacité de payer des citoyens», a-t-elle précisé.

Julie Boulet a souligné que le gouvernement n'a pas l'intention d'imposer des péages sur son propre réseau routier. Mais il y en aura éventuellement sur les autoroutes 25 et 30, après la réalisation des projets de construction en partenariat public-privé.

Selon la ministre, le plan de transport de Montréal est «ambitieux» et «audacieux». «Il correspond tout à fait à la vision du gouvernement», a-t-elle ajouté. L'an dernier, Québec a déposé une politique de transport collectif



PHOTO ARCHIVES. LA PRESSE ©

Comme ici en 1962, les péages pourraient faire partie du paysage urbain montréalais.

dont l'objectif est d'augmenter de 8% l'utilisation des transports en commun.

En 2007, Québec versera 382

millions de dollars à Montréal pour financer son réseau de transports en commun. La Ville touchera aussi une bonne partie des 200 millions

que Québec percevra en imposant sa taxe verte aux pétrolières.

Julie Boulet n'a pas voulu se prononcer sur les différents projets

contenus dans le plan de transport. Elle rencontrera le maire de Montréal, Gérald Tremblay, la semaine prochaine.

CENTRE DES SCIENCES DE MONTRÉAL

La Fondation du Centre des sciences de Montréal présente

Gunther von Hagens

## LE MONDE DU CORPS 2

L'anatomie révélée à travers de véritables corps humains

### MAINTENANT

Achetez vos billets au [centredessciencesdemontreal.com](http://centredessciencesdemontreal.com)

[www.bodyworlds.com](http://www.bodyworlds.com)

TELUS

ifizer

Hydro Québec

Centre des sciences de Montréal

Canada

# L'ALCOOL AU QUÉBEC

## CE QUE LES QUÉBÉCOIS BOIVENT



**Conduite** avec les facultés affaiblies

# Une personne sur 10 s'avoue fautive

CAROLINE TOUZIN

Près d'un conducteur québécois sur 10 admet avoir conduit avec des facultés affaiblies.

Cette statistique fait rager Serge Méthot. Les funérailles de sa fille de 23 ans, Karine, ont eu lieu avant-hier. Un récidiviste de l'alcool au volant a fauché la jeune femme devant la résidence familiale de Pointe-aux-Trembles.

« On dirait que le monde ne comprend pas. C'est impardonnable », lâche le père de famille. Cette statistique provient de la vaste enquête sur les Québécois et l'alcool publiée hier par l'organisme Éduc'Alcool et la maison de sondage CROP.

Le récidiviste, Raymond Lévesque, 56 ans, avait déjà été arrêté sept fois pour conduite avec les facultés affaiblies avant de percuter Karine Méthot il y a un peu plus d'une semaine. La jeune femme sortait de chez ses parents et s'apprêtait à entrer dans la voiture de son copain. Le récidiviste l'a fauchée et a continué sa route. Il a été

arrêté peu de temps après. Son taux d'alcool dans le sang était le double de la limite légale de 0,08. Ce qui fait dire à M. Méthot que les lois devraient être « beaucoup plus sévères » pour décourager les Québécois de prendre le volant avec les facultés affaiblies.

Le tiers des Québécois (32%)

« C'est rare qu'on est porté à admettre un crime dans un sondage. La réalité est bien au-dessus de ça. Après tout, il y a 300 décès par an au Québec causés par des conducteurs avec les facultés affaiblies. »

estime que cette limite légale de 0,08 n'est pas assez sévère, révèle l'enquête quinquennale d'Éduc'Alcool. C'est 6% de moins qu'en 2002. Mais quand on leur demande si la politique de « tolérance zéro » devrait être adoptée: la moitié des Québécois y sont favorables.

Pour les Mères contre l'alcool au volant (MADD), c'est la politique de « tolérance zéro » qui devrait s'appliquer. Marie-Claude Morin, directrice de

l'organisme pour la région du Québec, est d'ailleurs sceptique concernant le nombre de Québécois qui conduisent avec les facultés affaiblies. « C'est rare qu'on est porté à admettre un crime dans un sondage. La réalité est bien au-dessus de ça. Après tout, il y a 300 décès par an au Québec causés par des

conducteurs avec les facultés affaiblies », affirme M<sup>me</sup> Morin de MADD.

Au Québec, les centres pour traiter les dépendances, comme la Maison Jean-Lapointe, voient défiler chez eux chaque année quelque 5000 nouveaux cas de conducteurs arrêtés avec les facultés affaiblies. La SAAQ a donné le mandat à ces centres d'évaluer les risques de récidive de chaque conducteur arrêté une première fois.

Consommation quotidienne en hausse

Bien qu'en général, les Québécois aient une relation saine avec l'alcool, le pourcentage de consommateurs qui boivent chaque jour a doublé en cinq ans, révèle aussi l'étude. C'est passé de 4% en 2002 à 8% en 2007. « C'est possible, mais c'est une grosse

chose certaine, les études précédentes le disent et cette dernière le confirme, la consommation d'alcool des 18-24 ans est en hausse. « C'est eux qui sont les plus à risque de développer des problèmes de dépendances. Ils sont plus enclins à se saouler chaque fois qu'ils boivent. On appelle ça le *binge drinking*. »

L'étude démontre aussi une légère augmentation du pourcentage de Québécois qui boivent plus de cinq verres par occasion, et ce, plus d'une fois par semaine, soit 7% en 2007 par rapport à 5% en 2002. « C'est très inquiétant. La vigilance s'impose », a dit le président d'Éduc'Alcool, Jean-Guy Dubuc, lors de la présentation de l'étude, hier à Montréal. L'organisme n'est toutefois pas inquiet que trois Québécois sur 10 consomment seuls, une hausse de 10 points en 15 ans. Ce serait davantage attribuable à l'augmentation des personnes vivant seules qu'à une consommation problématique, selon M. Dubuc. Le sondage a été fait auprès de 1104 personnes du 19 février au 5 mars derniers.

augmentation », affirme le directeur de la Maison Jean-Lapointe, Rodrigue Paré. Plus la fréquence de consommation augmente, plus les risques de dépendance augmentent, indique pour sa part Michel Germain, directeur général du Centre québécois de lutte aux dépendances. « Mais ne tirons pas de conclusions faciles, avertit-il, tous ces consommateurs ne sont pas alcooliques. » Huit Québécois sur 10 âgés de plus de 15 ans consomment de l'alcool.

## Alcool et grossesse

# Pas de problème, croit la majorité

CAROLINE TOUZIN

La majorité des Québécois croient que la consommation occasionnelle d'alcool par une femme enceinte comporte peu ou pas de risques pour la santé du fœtus, révèle une étude d'Éduc'Alcool publiée, hier.

Cette statistique fait bondir les spécialistes de la question. « C'est une très mauvaise perception. On a un gros problème ici », lâche le directeur général du Centre québécois de lutte aux dépendances, Michel Germain.

Les futures mères devraient cesser de boire de l'alcool dès qu'elles essaient de concevoir un enfant, conclut une récente étude de l'Institut national de santé publique du Québec. Les Québécoises ignorent quelle quantité d'alcool peut causer des dommages au fœtus puisqu'elles reçoivent des informations divergentes, révèle l'auteur du rapport, le D<sup>r</sup> Nicole April.

Et moins le message d'abstinence est clair, plus le risque est élevé, note le médecin. Pour l'instant, le syndrome d'alcoolisme fœtal a uniquement été lié à des épisodes de consommation excessive. Sauf que quelques études plus controversées ont montré que des effets néfastes pour le fœtus peuvent apparaître dès le premier verre.

Le message d'Éduc'Alcool va dans le même sens que celui de l'Institut. « Scientifiquement parlant, il n'y a pas de preuves définitives que la consommation occasionnelle d'alcool lors de la grossesse comporte un danger, mais vaut mieux ne pas prendre de risques », dit le directeur général de l'organisme, Hubert Sacy.

Selon l'étude d'Éduc'Alcool, 40% des Québécois croient que la consommation occasionnelle d'alcool par une femme enceinte comporte peu de risques pour la santé du fœtus. Et 12% pensent qu'il n'y en a pas du tout.

Ce sont les hommes (56%) et les consommateurs d'alcool en général (54%) qui pensent davantage que la consommation occasionnelle ne comporte pratiquement aucun risque. Près de la moitié des femmes (47%) partagent cette vision ainsi que 40% de ceux qui ne boivent jamais.

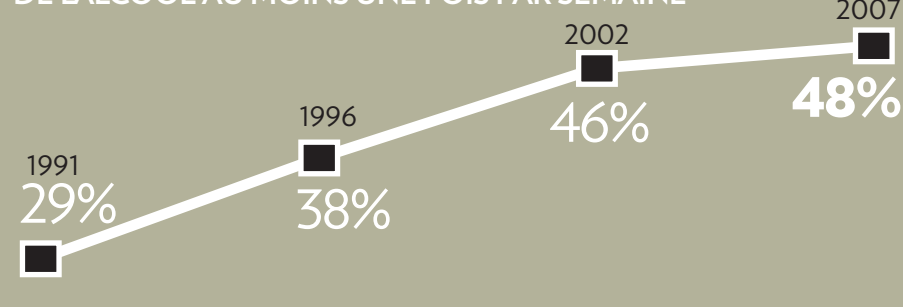
Cette perception peut changer, du moins chez les femmes, selon le rapport dévoilé hier. Si elles avaient « de l'information complète et objective sur la question », la moitié des femmes (50%) disent

qu'elles pourraient se laisser convaincre de ne pas consommer d'alcool pendant la grossesse.

La nouvelle campagne d'Éduc'Alcool portera là-dessus. « Ce sera fait dans le respect de l'intelligence des femmes. Ce ne sera pas des menaces inscrites sur les bouteilles comme les campagnes antitabac », a annoncé M. Sacy, hier.

Ironiquement, même si la moitié des Québécois n'y voient pas ou peu de risque, sept personnes sur 10 trouvent « inacceptable » qu'une femme enceinte consomme de l'alcool. Et ce, même si la consommation est modérée. La proportion passe à 82% chez les non-francophones, à 81% chez ceux qui ne consomment pas d'alcool et à 77% chez les retraités.

### PROPORTION DES ADULTES QUÉBÉCOIS QUI BOIVENT DE L'ALCOOL AU MOINS UNE FOIS PAR SEMAINE



52%

PROPORTION DE QUÉBÉCOIS CONVAINCUS QUE LA CONSOMMATION MODÉRÉE D'ALCOOL PAR UNE FEMME ENCEINTE COMPORTE PEU OU PAS DE RISQUES POUR LA SANTÉ DU FOETUS

équiterre

Conférence de **JEAN LEMIRE** sur les **CHANGEMENTS CLIMATIQUES** et la **BIODIVERSITÉ**  
Mission Antarctique : la Terre vue de la mer

Mardi 22 mai à 19 h 30  
Palais des congrès  
Place-d'Armes  
billets : 514 908-9090  
www.equiterre.org

Journée internationale de la diversité biologique  
Cédits photos : Jean Lemire et Pascale Ôtis

ANTARCTIQUE  
Convention sur la diversité biologique

UQÀM  
Prenez position

ZOO GRANBY  
LA PRESSE  
Radio-Canada.ca /aedna

Chaque année sur les routes du Canada, les **CONDUCTEURS EN ÉTAT D'ÉBRIÉTÉ tuent ou blessent grièvement presque 4 000 personnes. LORSQU'ON BOIT, ON NE CONDUIT PAS !**



# Écrasés par un tuyau d'acier

## Deux travailleurs périssent dans un accident de travail sur l'autoroute 15

ARIANE LACOURSIÈRE

Deux travailleurs de la construction sont morts et trois autres ont été blessés dans des circonstances tragiques, hier, quand le tuyau d'acier qu'ils tentaient de décharger d'un camion a basculé sur eux. L'accident est survenu au kilomètre 38 de l'autoroute 15 Sud, près de Saint-Philippe en Montérégie.

Vers 16h, une équipe de travailleurs de la société Grandmont et fils s'affairaient à descendre un tuyau d'acier posé sur le dessus du chargement d'un semi-remorque garé en bordure de la route. Lorsque les courroies de retenue ont été enlevées, le tuyau d'acier de 30 centimètres de diamètre, sept mètres de long et pesant près de 800 kg, s'est échappé. Il a roulé sur deux travailleurs postés à côté du camion. Ceux-ci sont restés coincés sous la charge.

Les autres travailleurs du chantier sont accourus pour aider leurs collègues, mais en vain. Ils ont dû utiliser une grue pour libérer les deux victimes. Les hommes étaient dans un état lamentable. «Ils étaient inconscients quand les ambulanciers les ont amenés à l'hôpital. Je travaillais avec un des deux depuis 10 ans... L'autre était arrivé depuis seulement trois mois», a témoigné le chef de chantier Jean-Luc Cusson, un sanglot dans la voix.

Le décès des deux travailleurs, âgés de 17 ans et 35 ans, a été constaté à l'hôpital Charles-LeMoine. Trois autres travailleurs ont été blessés. Deux d'entre eux ont subi un violent choc nerveux. Le troisième a eu le bras fracturé.

Une heure après l'accident, quelques employés de Grandmont et fils étaient encore sur le chantier et répondaient aux questions des enquêteurs de la Sûreté du Québec. Les larmes aux yeux et le pantalon taché de sang, Manuelle parvenait mal à cacher son émo-



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE ©

Un tuyau d'acier de 30 centimètres de diamètre, sept mètres de long et pesant près de 800 kg, s'est échappé d'un semi-remorque et a roulé sur les deux victimes. Trois autres travailleurs ont été blessés.

tion. Pendant de longues minutes, elle a fixé du regard les casques de protection qui jonchaient le sol à côté du tuyau d'acier.

L'impact de ce tragique accident de travail s'est fait ressentir un peu partout sur le réseau routier de la Rive-Sud de Montréal et

a compliqué le retour à la maison de centaines d'automobilistes hier soir.

Dans les premières minutes suivant l'accident, une rumeur a circulé voulant qu'un viaduc se soit effondré sur l'autoroute 15 Sud. Sur le chantier où l'acci-

dent s'est produit, deux viaducs sont effectivement en construction. Il supporteront sous peu le prolongement de l'autoroute 30. Le tuyau qui est tombé sur les travailleurs devait servir à la construction des viaducs. Mais il n'y était pas fixé et jamais les

deux viaducs en construction n'ont été liés à l'accident.

Selon la porte-parole de la Sûreté du Québec, Chantal Mackels, deux enquêtes seront ouvertes, soit une par la SQ et une par la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

# Johnson fulmine contre un entrepreneur désinvolte

LIA LÉVESQUE  
PRESSE CANADIENNE

Le président de la Commission d'enquête sur le viaduc de la Concorde, Pierre Marc Johnson, a perdu patience, hier, devant la désinvolture de l'entrepreneur d'Aciers d'armature de Montréal, qui a fabriqué et fait poser l'armature du viaduc de la Concorde.

L'entreprise Aciers d'armature de Montréal détenait le contrat de fabrication et de pose de l'armature d'acier du viaduc, en 1970, mais en a fait effectué la pose en sous-traitance. Or, il a déjà été mis en preuve devant la Commission que l'armature du viaduc a été mal posée.

L'ancien président de l'entre-

prise, Claude Robert, semblait dire, dans son témoignage, que ce n'était pas à lui, l'entrepreneur responsable de l'armature, de s'assurer de la qualité de la pose de l'armature ou du travail effectué par son sous-traitant responsable de la pose. C'était à l'ingénieur qui le surveillait de lui dire si quelque chose n'allait pas, a-t-il soutenu.

«À la limite, ce que vous me dites, c'est que l'entrepreneur général, le sous-traitant en armature, puis le sous-traitant du sous-traitant en pose, peuvent faire une job qui n'a aucun sens sur le plan de la qualité, eh bien on espère que l'ingénieur va s'en apercevoir. Y a pas d'obligation de qualité de personne dans ce

que vous me dites!» s'est exclamé le président de la Commission.

«Y a-t-il quelqu'un dans ce système-là qui regarde si le travail est bien fait?» s'est exclamé M. Johnson, excédé, devant le témoin qui s'en lavait les mains.

«Ce que vous me dites, c'est qu'il n'y en a pas de chaîne de surveillance chez les entrepreneurs dans la construction. C'est ça que vous me dites et je pense qu'il faut que les gens comprennent ça. Et que ce n'était pas grave!» a lancé encore M. Johnson en signe de dérision.

M. Johnson était si exaspéré que lorsque le procureur en chef de la commission, Michel Décaray, a voulu poursuivre l'interrogatoire du témoin, il lui

a demandé si c'était vraiment nécessaire.

M. Robert a indiqué à la commission que des barres d'armature avaient dû être ajoutées, après que le poseur d'acier se fut rendu compte que la pose des barres d'acier n'arrivait plus comme elle le devait et que certaines barres lui paraissaient trop courtes. Il aurait soudé aussi certaines barres. Et ça ne figurait pas dans les plans.

M. Robert a supposé que le poseur d'acier a dû s'en plaindre au surintendant du chantier, qui a dû en parler à l'ingénieur, car un ingénieur a dû autoriser une telle modification de l'armature, selon lui.

Qui? La Commission tente toujours de déterminer qui a posé cette armature incorrectement. Il restait trois personnes possibles, dont l'une qui est morte, une autre qui a témoigné devant la commission hier et qui nie avoir travaillé sur ce viaduc et une troisième dont la Commission semble avoir appris l'existence hier.

L'un de ces trois hommes, Raymond Bernard, a dit à la

Commission qu'il se rappelait avoir travaillé sur les viaducs jumelés du boulevard Saint-Martin – qui faisaient partie du même projet de l'autoroute 19 et des quatre viaducs lavallois –, mais pas sur celui de la Concorde.

C'est lui qui a parlé à la Commission d'un autre poseur possible, qui serait encore vivant et aurait une terre en Beauce. La Commission le recherchera. Quant au troisième, un dénommé Desrochers, il est mort et son fils se dit persuadé que ce n'est pas son père qui a travaillé sur ce viaduc.

Un poseur d'acier d'armature, Jean-Claude Lessard, a toutefois affirmé à la commission qu'il se rappelait bel et bien avoir travaillé pour M. Bernard, qui cherchait à l'époque des ferrailleurs, et sur le viaduc de la Concorde. Il n'a toutefois travaillé que sur la dalle du tablier du viaduc.

La Commission a maintenant terminé cette portion de ses audiences publiques. Elle devrait reprendre ses travaux le 6 juin, passant à la phase des rapports d'experts.

## Espace musique s'éclate!

Aujourd'hui de 6 h à 20 h,  
quatorze heures de demandes spéciales.  
Toutes vos suggestions printanières, toute la journée.

À bicyclette, Georgia, Le boléro, Gracias a la vida,  
Les chemins d'été, Corsica, Summertime, La Traviata...



ESPACE  
**MUSIQUE**  
**100,7<sup>FM</sup>**

www.radio-canada.ca/radio

ACTUALITÉS

Le métro restera ouvert le week-end

HUGO MEUNIER ET ARIANE LACOURSIÈRE

Les usagers du transport en commun peuvent souffler. Si les 2200 employés d'entretien de la Société de transport de Montréal déclenchent une grève, les services d'autobus et de métro seront maintenus la semaine et le week-end.

être maintenus durant le débrayage, qui doit commencer le 22 mai. Cette décision a été rendue après deux jours d'audience devant le Conseil des services essentiels. Comme le proposait le Syndicat des employés d'entretien, si une grève est déclenchée, les métros et autobus rouleront uniquement durant les heures de pointe (6h à 9h, 15h30 à 18h30 et 11h à 1h) en semaine.

de semaine a toutefois été rejetée. Le Conseil des services essentiels a décidé que le métro devra aussi être en service durant ces heures. Le transport adapté sera maintenu en tout temps. Mais les services d'autobus pour desservir les écoles, communément appelés «navette», seront suspendus. Durant les deux jours d'audience devant le Conseil des services essentiels, plusieurs documents volumineux ont été déposés. L'employeur a, entre autres, tenté d'expliquer les conséquences de la congestion du réseau routier en

temps de grève. «La densité de la circulation automobile au centre-ville et en périphérie, durant les périodes de pointe, serait beaucoup plus élevée, et ces périodes seraient beaucoup plus longues», prévient un des documents de la STM. L'employeur explique plus loin que la grève compliquerait les déplacements vers les centres hospitaliers. «La possibilité de se rendre à l'hôpital, à une clinique d'urgence, à un centre de traitement, cela au moment requis, est dans plusieurs cas entravée sinon inexistante.» Le Conseil des services essentiels a été sensible à ces revendications. À cinq jours de l'ultimatum lancé par le syndicat des employés d'entretien du STM, une manifestation a été organisée hier.

Procès de Nima Mazhari Une Myriam Bédard évasive

CHRISTIANE DESJARDINS

Myriam Bédard affirme n'avoir jamais transporté de toiles de l'artiste Ghitta Caiserman-Roth en 2001, ni après d'ailleurs. Ni chez son père, ni chez sa belle-mère, ni dans sa maison de Brossard, ni dans le condo de l'Île-des-Sœurs qu'elle partageait avec son conjoint de 2001, le policier Guy Coupal.

Devant les photos d'une pièce de ce condo où l'on distingue des peintures de Caiserman sur les murs, elle a suggéré qu'il s'agissait d'un montage. «Je pense que c'est un montage, parce qu'il y avait un Convectair (NDLR: un appareil de chauffage). Il manque un Convectair et un système de son. Il n'y avait pas de cadres sur ce mur quand j'étais là, ça ne me dit rien», a-t-elle dit en regardant les photos que le procureur de la Couronne lui montrait, hier, dans le cadre du procès de son conjoint, Nima Mazhari. Ce dernier est accusé du vol et du recel d'une vingtaine de toiles de la peintre Ghitta Caiserman-Roth, évaluées à 100 000\$.

M<sup>me</sup> Bédard s'est montrée très suspicieuse devant toute la série de photos que l'avocat lui exhibait. Elle ne voulait absolument pas admettre qu'il s'agissait de peintures sur la photo. «Je vois une photo, je vois une image. Je ne sais pas si c'est une peinture, je ne sais pas qui a pris la photo... Vous me montrez quelque chose que je n'ai jamais vu. Je ne peux pas répondre.»

Elle était aussi évasive devant des photos de l'appartement de son père, où l'on voyait aussi une toile de Caiserman. «C'est un divan très commun. Les murs n'étaient pas cette couleur-là. Ça pourrait être chez ma sœur, elle a un divan similaire à ça.»

Myriam Bédard a été incapable de dater une photo prise apparemment chez son père, où l'on voyait sa sœur Chantal en compagnie de ses quatre enfants. «Ça fait quatre ans... non, trois, que je n'ai pas vu ma sœur», a-t-elle dit, en signalant qu'elle ignorait quand les deux derniers enfants de sa sœur (qui étaient sur la photo) étaient nés.

M<sup>me</sup> Bédard a aussi affirmé catégoriquement qu'elle n'avait jamais demandé à son conjoint, Guy Coupal, de l'aider à trouver un transport pour déménager des œuvres de l'atelier de Nima Mazhari, en novembre 2001. Son témoignage doit se poursuivre ce matin.

Un peu plus tôt, c'est son ex-agent, Jean-Marc Saint-Pierre, qui avait terminé son témoignage. Il a raconté, entre autres, qu'il avait revu Myriam Bédard au vernissage d'un photographe de La Presse le 10 février 2004. L'ex-athlète était très cordiale avec lui, a-t-il dit. Pourtant, dès le lendemain, il recevait une mise en demeure de M<sup>me</sup> Bédard, l'avisant qu'elle prendrait des procédures contre lui s'il ne lui payait pas les 150 000\$ qu'il lui devait. «Je suis tombé des nues, j'ai trouvé ça futile. Devant vous elle est gentille, et le lendemain je reçois ça au bureau», a raconté M. Saint-Pierre.

Il a affirmé qu'il ne devait pas d'argent à M<sup>me</sup> Bédard. Lorsqu'il a reçu la missive, il était persuadé que quelqu'un d'autre que l'ex-olympienne était derrière tout ça, car la lettre était écrite dans un mauvais français, sur du papier à en-tête de «In Marché», une entreprise de Mazhari et de M<sup>me</sup> Bédard.

«Je ne dis pas que c'est M. Mazhari qui l'a écrite, mais ce n'est pas Myriam. Je connais son style à Myriam», a-t-il dit, hier.

Quoi qu'il en soit, M. Saint-Pierre affirme avoir répondu à cette lettre de manière cinglante. «Je lui ai dit de se reprendre en main avant qu'il ne soit trop tard.» Il raconte aussi avoir demandé des explications qu'il n'a jamais reçues. Il considère que Mazhari influençait Myriam de manière néfaste. Selon lui, elle a changé après avoir rencontré Mazhari. On ne pouvait plus la joindre. À l'été 2003, il dit l'avoir appelée aux 10 minutes sans obtenir de réponse.

la Baie Du vendredi 18 au lundi 21 mai 10% DE RABAIS ADDITIONNEL\* en réglant avec votre carte de crédit Hbc les vendredi et samedi 18 et 19 mai Sur nos prix de solde et de liquidation. 10 % de rabais\* sur nos prix ordinaires. Plus que 3 jours! PROMO NYGÅRD! 30% de rabais Mode, sacs à main, chapeaux, foulards, lunettes de soleil, ceintures et bijoux mode à prix ordinaire pour elle BIANCA NYGÅRD et NYGÅRD COLLECTIONS

ALLEZ DE L'AVANT! 30% de rabais Vaste choix de chaussures et sandales d'été pour elle et lui Ord. 39,99 \$ à 170 \$ Solde 27,99 \$ à 119 \$

25% de rabais Dessous de jour ELITA Lingerie et dessous galbants JOCKEY Sur nos prix ordinaires.

25% de rabais Tous les peignoirs et tenues de nuit pour elle et lui Ord. 14,99 \$ à 249 \$ Solde 11,24 \$ à 186,75 \$

30% de rabais Chemises habillées et cravates Ord. 24,99 \$ à 79,50 \$ Solde 17,49 \$ à 55,64 \$

40% de rabais Culottes et soutiens-gorge sous boîte à prix ordinaire WONDERBRA et WARNERS Ord. 15 \$ à 39 \$ Solde 9 \$ à 23,40 \$

25% de rabais Tous les sous-vêtements à prix ordinaire pour lui Ord. 6,99 \$ à 52 \$ Solde 4,49 \$ à 39 \$

30% de rabais Mode et jeans à prix ordinaire pour lui LEVI'S, LEE et POINT ZERO Ord. 20 \$ à 100 \$ Solde 14 \$ à 70 \$

30% de rabais Pantalons et shorts tout-aller pour lui DOCKERS Ord. 50 \$ à 80 \$ Solde 35 \$ à 56 \$

50% de rabais Bijoux en or à 14 ct CHARTER COLLECTION Ord. 50 \$ à 3 995 \$ Solde 25 \$ à 1 997,50 \$

25% de rabais Accessoires de spécialité pour le bain et les soins de beauté

50% À 65% de rabais Tous les bagages Exception: articles dont le prix se termine par 97 ¢. Ord. 50 \$ à 700 \$ Solde 17,50 \$ à 350 \$

40% de rabais Serviettes NAUTICA J Class, LIZ CLAIBORNE multitrames, RALPH LAUREN Classic, GRAND PATRICIAN Seduction, WAMSUTTA Bambou et FIELDCREST Luxury Estate Ord. 27 \$ Solde 16,20 \$

65% de rabais Batterie de cuisine CUISINART Signature en inox Ord. 699,99 \$ Solde 249,99 \$ 50% de rabais Stock suivi CUISINART Signature

1 099<sup>98</sup> BEAUMARK® 350 \$ de rabais Duo-lessive à chargement frontal Ord. 1 449,98 \$ Lave-linge. N° 61386900. Ord. 899,99 \$ Solde 699,99 \$ Sèche-linge. N° 09010415. Ord. 549,99 \$ Solde 399,99 \$

TOUS les appareils électroniques à prix ordinaire sont en solde! Exceptions: Bose et XBR de Sony.

25% de rabais Tous les couteaux et ensembles avec bloc HENCKELS, WUSTHOF TRIDENT, KITCHENAID, BEAUMARK® et CALPHALON

40% de rabais Tous les verres à pied en stock suivi

30% de rabais Tous les petits électros BEAUMARK® Ord. 39,99 \$ à 79,99 \$ Solde 27,99 \$ à 55,99 \$

25% de rabais Tous les moules, outils et gadgets BEAUMARK®

15% de rabais Vaisselle toutes occasions ROYAL DOULTON, DENBY, MIKASA, NORITAKE et VILLEROY & BOCH

Tout ROYAL ALBERT et JOHNSON BROTHERS 50% de rabais Couverts une place 40% de rabais Stock suivi

Nos magasins sont ouverts le lundi 21 mai Rue Sainte-Catherine O. • 8 h à 19 h, Centre Boulevard, Jardins Dorval, la Place Vertu, Centre Laval et Gatineau • 9 h 30 à 18 h, Centre Rockland, Saint-Bruno, Fairview Pointe-Claire, Galeries d'Anjou, Carrefour Laval, Rosemère et Brossard • 9 h 30 à 21 h, Chicoutimi Place Fleur de Lys, Sherbrooke, Galeries de la Capitale et Place Laurier • 9 h 30 à 17 h 30

PLUS 10% DE RABAIS ADDITIONNEL\* en réglant avec votre carte de crédit Hbc le lundi 21 mai seulement Sur nos prix de solde et de liquidation. 10 % de rabais\* sur nos prix ordinaires. Précisions ci-dessous.

PRÉCISION Le 11 mai, La Presse a publié la photo d'un pêcheur montrant un achigan capturé dans le fleuve Saint-Laurent près du parc de la Cité-du-Havre à Montréal. La pêche de ce poisson est interdite à cette période-ci de l'année. La pêche à l'achigan est permise à partir du 15 juin prochain jusqu'au 31 mars 2008.

\* Exceptions: produits cosmétiques et parfumés, boutique West End, boutique Le Président, James Jeans, robes et tailleurs JS Collection, robes Laundry, robes Tavan & Mitto, robes, tailleurs et sportswear KOPA, Tahari by A.S. Levine et Louben, Pure Lime, cristaux Swarovski, montres Gucci, collants et chaussettes Spanx, sacs à main Dooney & Bourke et Calvin Klein, meubles, gros électros, appareils électroniques, duos-sommeil, cartes-cadeaux Hbc, produits de pharmacie et du tabac et articles des rayons concédés. Le rabais additionnel ne peut être combiné avec celui consenti à l'ouverture d'un compte de carte de crédit Hbc. D'autres exceptions s'appliquent. Précisions en magasin. Le choix varie selon le magasin. Les rabais s'appliquent à nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions: articles « Bon prix la Baie tous les jours », « Nouvellement réduit », « Achat-cho », « Offre spéciale de la direction », Salvati, Vera Wang, ceux de la Fondation Hbc, des rayons concédés et de la collection olympique. Les mentions « ACHAT-CHO » et « Offre spéciale de la direction » indiquent que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Il se peut qu'un article soit accompagné d'une étiquette ou d'une affiche indiquant un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi ou pourrait établir pour un article de qualité identique ou comparable. Notez que pour les articles « Achat-cho », « Offre spéciale de la direction » et ceux de « L'Entrepôt du style » en magasin, les quantités sont limitées; de plus, le choix varie selon le magasin et aucun bon d'achat différé ni article de substitution ne sont offerts. La mention « PRIX CISEAUX » signifie que le bas prix au quotidien existant est temporairement réduit. Précisions en magasin.

# Coupable de voies de fait graves sur un bébé

## Marie-Chantale Gadbois éclate en sanglots

MARCEL LAROCHE

Même si elle a toujours nié avoir secoué ou brutalisé un bébé de 14 mois dont elle avait la responsabilité, Marie-Chantale Gadbois a été reconnue coupable, hier, de voies de fait graves sur l'enfant fréquentant la garderie privée qu'elle exploitait dans sa résidence de Boucherville, sur la Rive-Sud.

En entendant le verdict de culpabilité rendu par le jury de six hommes et six femmes, l'ex-gardiennne d'enfants de 34 ans, visiblement ébranlée et en état de choc, a éclaté en sanglots dans le box des accusés. Le verdict a été accueilli aussi durement par Francine Gadbois, mère de la prévenue et maîtresse de Boucherville, qui a fondu en larmes dans la salle d'audience du palais de justice de Longueuil.

Les jurés auront délibéré durant près de trois jours avant de reconnaître Marie-Chantale Gadbois coupable de l'accusation de voies de fait graves sur la fillette de 14 mois qui, en même temps que cinq ou six autres enfants en bas âge, fréquentait la garderie privée Les petits rayons de soleil, à Boucherville. Les gestes reprochés auraient été commis entre le 9 et le 30 mai 2005.

Pendant toute la durée du procès présidé par la juge Carol Cohen, de la Cour



PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE © Marie-Chantale Gadbois a été reconnue coupable d'un crime passible d'une peine maximale de 14 ans de prison.

supérieure, la procureure du ministère public, M<sup>c</sup> Rachel Gagnon, a fait entendre une vingtaine de témoins, dont des médecins experts, pour démontrer que le bébé avait été victime de deux épisodes de secouement violent alors qu'il fréquentait la garderie privée dirigée par Marie-Chantale Gadbois. La petite fille a dû être traitée à l'hôpital Sainte-Justine,

à Montréal, où les médecins ont diagnostiqué un traumatisme crânien, huit fractures par compression de la colonne vertébrale ainsi qu'une fracture au coccyx et à une hanche.

Confrontée à la preuve de la poursuite, Marie-Chantale Gadbois a témoigné pour sa défense en affirmant n'avoir jamais, en aucun moment, brutalisé ou malmené, ni la petite victime de 14 mois, ni les autres enfants dont elle avait la responsabilité à l'époque où elle dirigeait sa garderie, d'octobre 2003 à juin 2005.

À l'issue du verdict de culpabilité à l'accusation de voies de fait graves prononcé contre Marie-Chantale Gadbois, un crime punissable d'une peine maximale de 14 ans de pénitencier, la Couronne a réclamé son incarcération en attendant les plaidoiries sur la peine qui auront lieu les 9 et 10 octobre prochains, à Longueuil.

Le tribunal n'a cependant pas acquiescé à cette demande et a mis Marie-Chantale Gadbois en liberté en attendant la suite du processus judiciaire. L'ex-gardiennne n'est pas au bout de ses peines car elle devra retourner devant la Cour le 6 juin pour faire face à une autre accusation de voies de fait simples sur une fillette âgée de 19 mois qui fréquentait sa garderie au mois de février 2005.

### EN BREF

#### Rentrée repoussée à l'école Père-Marquette

Les parents de l'école secondaire Père-Marquette à Montréal ont appris une bien mauvaise nouvelle mercredi. Leurs enfants devront attendre jusqu'en septembre 2008 avant de pouvoir réintégrer l'école qui a été lourdement endommagée par un incendie en décembre dernier. Les parents sont en colère parce qu'on leur avait indiqué que l'école rouvrirait en septembre prochain. Les rénovations coûteront 26 millions. On a indiqué aux parents qu'un retour en septembre pro-

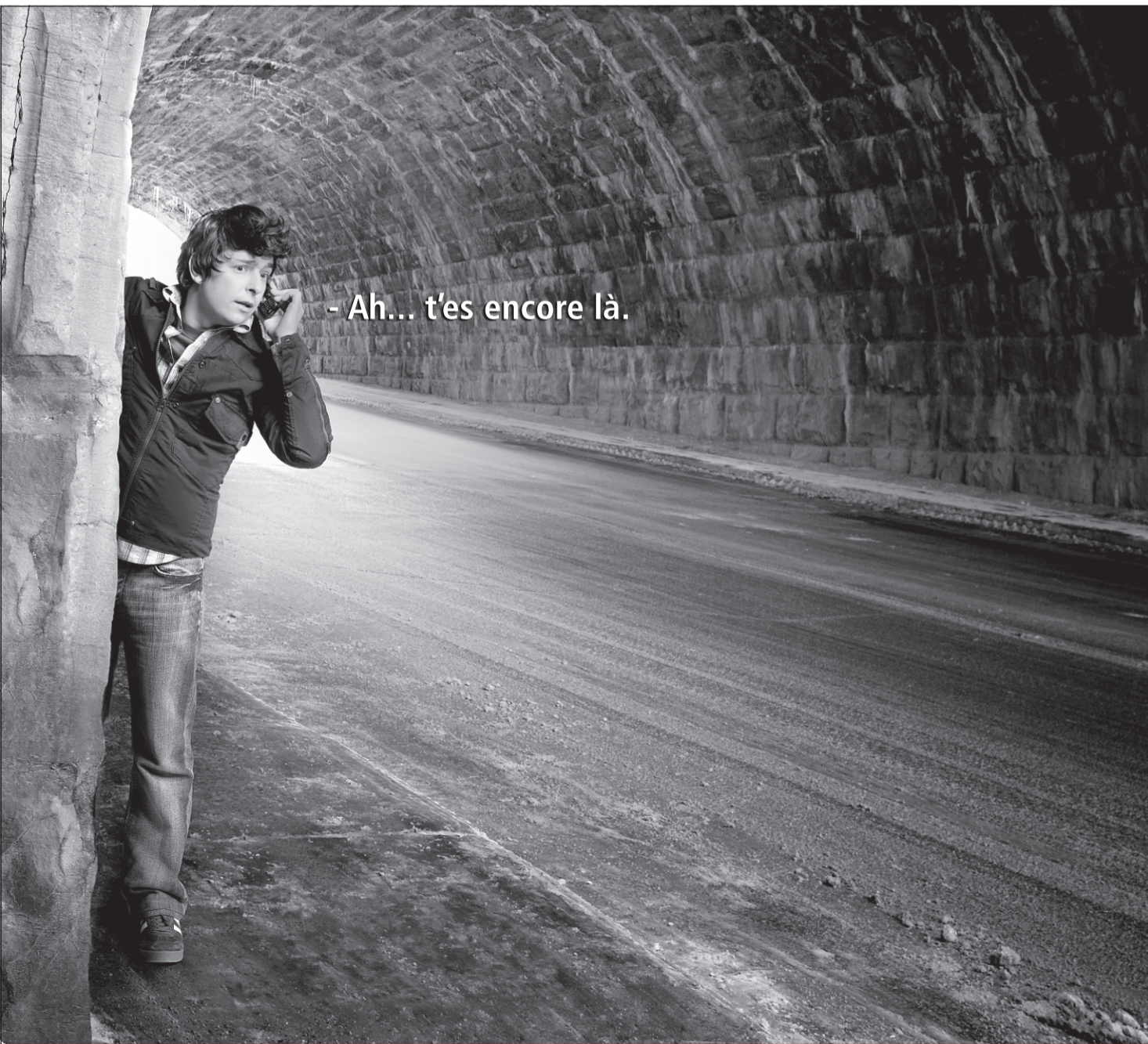
chain aurait coûté 5 millions de plus, ce que le ministère de l'Éducation aurait refusé de payer. En tout, 2400 élèves fréquentent cette polyvalente. Ils seront rélogés entre-temps dans les écoles Georges-Vanier et Jeanne-Mance. Presse Canadienne

#### Assassinat de Kennedy : encore la théorie du complot

Un nouvel examen balistique recourant à des méthodes modernes de calculs statistiques et d'analyse chimique montre que Lee Harvey Oswald n'était pas le seul tireur dans l'assassinat du président John F. Kennedy en 1963, selon une étude publiée aux États-Unis. « Nous

avons montré que les preuves avancées (par les experts d'alors) pour éliminer la possibilité d'un deuxième assassin sont fondamentalement erronées », écrit William Tobin, principal auteur de cette étude publiée dans le dernier numéro des *Annals of Applied Statistics*. « Étant donné l'importance et les conséquences de l'assassinat de JFK, il est scientifiquement souhaitable que les cinq fragments de balles retrouvés à Dallas et sur lesquels s'appuie la thèse officielle, soient de nouveau analysés », soulignent les chercheurs. « Les conclusions de notre analyse signifient que les fragments de projectile retrouvés pourraient provenir d'au moins trois balles distinctes », expliquent-ils.

Agence France-Presse



- Ah... t'es encore là.



### LE RÉSEAU LE PLUS FIABLE AU PAYS<sup>1</sup>

Le moins d'appels interrompus | La réception la plus claire et nette

Peu importe à qui vous parlez, nous veillons à ce que notre réseau soit le plus fiable possible. En fait, il a été démontré par une firme indépendante que nous avons le réseau avec le moins d'appels interrompus et la réception la plus claire et nette au pays. Alors, où que vous soyez, il est clair que notre réseau sans-fil ne vous laissera pas tomber.

### OBTENEZ MAINTENANT TROIS MOIS D'APPELS LOCAUX ILLIMITÉS<sup>2</sup>

Pour en savoir plus, composez le 1-888-rogers2, visitez [rogers.com/fiable](http://rogers.com/fiable) ou rendez-vous chez nos distributeurs Rogers Sans-fil ou Rogers Plus.



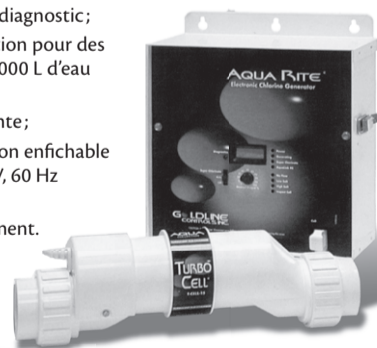
# Faites la paix avec votre piscine.

Aqua Rite XL, de Hayward, est un système révolutionnaire d'assainissement au sel qui vous procure une eau douce, pure et limpide sans les complications et les désagréments des procédés ordinaires au chlore. Son fonctionnement est simple, automatique et économique pour un entretien minimum et une détente maximum.

## AQUA RITE<sup>™</sup> XL

Votre générateur de chlore électronique

- Affichage numérique du niveau de sel et 8 voyants DEL de diagnostic;
- Capacité de production pour des piscines jusqu'à 150 000 L d'eau (40 000 gal.);
- Cellule autonettoyante;
- Cordon d'alimentation enfichable de 0,9 m (3 pi), 120 V, 60 Hz
- Aucune cartouche à remplacer annuellement.



Remise postale  
**100\$\***  
Jusqu'au 8 juillet 2007

Jusqu'au 8 juillet 2007, visitez le [www.baignezenpaix.ca](http://www.baignezenpaix.ca) et obtenez une remise postale de 100 \$\* à l'achat d'un système Aqua Rite.

(Pour les propriétaires de piscines existantes)

\* Cette remise postale de 100 \$ est valable sur les achats effectués entre le 2 avril 2007 et le 8 juillet 2007 chez les détaillants Hayward participants et il est admissible seulement aux propriétaires de piscines installées avant le 31 décembre 2006 sur le générateur de chlore électronique Aqua Rite de Hayward, modèle # AQ-RITE-CUL et AQ-RITE-XL-CUL. Taxes en sus. Installation et sel en sus. Tous les détails sur [www.baignezenpaix.ca](http://www.baignezenpaix.ca). Aqua Rite et Turbo Cell sont des marques de commerces déposées de H-Tech, Inc. ©2006

[www.baignezenpaix.ca](http://www.baignezenpaix.ca)

**HAYWARD**

De tout pour la piscine

<sup>1</sup> « Le réseau le plus fiable » fait référence aux résultats de tests menés par Rogers et une firme de recherches indépendante quant à la clarté des appels et aux appels interrompus dans la majorité des centres urbains au Canada, à l'intérieur de la zone de couverture de Rogers Sans-fil, et comparant le service de voix des principaux fournisseurs de service sans-fil. <sup>2</sup> Certaines conditions s'appliquent. <sup>3</sup> Marques de commerce de Rogers Sans-fil S.E.N.C. ou de Rogers Communications inc. utilisées sous licence. © 2007

## SUITE DE LA UNE

# Dion, un chef en sursis ?

## DION

suite de la page A1

Ce bouquin a le mérite d'écrire noir sur blanc ce que tout le monde sait depuis des mois sur la colline parlementaire à Ottawa.

Le livre dépeint aussi toute la naïveté de Stéphane Dion, qui a vraiment l'air d'un poisson rouge dans un banc de requins. La naïveté, c'est bien connu, n'a jamais été un gage de longévité en politique.

Linda Diebel cite notamment Jamie Carroll, le directeur national du PLC et ami de Stéphane Dion, qui affirme que Michael Ignatieff, Bob Rae et Gerard Kennedy «ont tous trois des raisons légitimes de vouloir être le prochain chef». M. Carroll ajoute que le trio fait des «vacheries» pour miner l'autorité de M. Dion.

Difficile de dire ce qui était le plus drôle cette semaine: Stéphane Dion qui sermonne

Jamie Carroll pour sa sortie «immature»; Michael Ignatieff qui nie et s'offusque d'être associé à de telles manœuvres ou les députés libéraux qui déchiraient leur chemise en disant: «Non, non, impossible, il n'y a pas de grenouillage au PLC, voyons donc, ce n'est pas notre genre.»

Bien sûr. Sauf, évidemment, la guerre décennale Martin-Chrétien, précédée du putsch de Jean Chrétien contre John Turner.

À moins qu'il redresse la barre, Stéphane Dion risque d'être le prochain à y passer et les prétendants ne manquent pas: Bob Rae n'a toujours pas digéré sa défaite et Michael Ignatieff se garde en réserve de la république sans faire trop de bruit. Il a même rappelé discrètement des supporteurs québécois ces derniers jours pour parler de la montée de l'ADQ...

Martha Hall Finlay caresse aussi de grandes ambitions. Idem

pour les frères ennemis Denis Coderre et Martin Cauchon. Même Justin Trudeau, très populaire au Canada anglais, s'y voit un jour.

Sans oublier Gerard Kennedy qui, de l'avis de tous les députés interrogés depuis quelques semaines, se sert de son poste d'organisateur influent pour sillonner le pays et mettre sur pied une véritable organisation parallèle. M. Kennedy, celui-là même qui a permis à M. Dion de gagner en décembre en se ralliant à lui sur le parquet du congrès, est de loin le mieux placé en ce moment pour lui succéder. M. Kennedy contrôle déjà l'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Alberta. Il n'est pas très présent au Québec, mais il perfectionne son français avec sérieux, ce qui est toujours un signe d'ambition chez un politicien fédéral.

Stéphane Dion a suivi le dictionnaire selon lequel en politique, il faut garder ses amis proches et ses ennemis... encore plus proches. Une ouverture qui l'honore, mais qui le menace, surtout. Il n'a que lui à blâmer, disent ses députés et organisateurs du Québec. Leur constat est dur: M. Dion est un chef faible, désorganisé, dépassé et déconnecté.

«Le caucus est démotivé, surtout au Québec, résume un député. C'est chacun pour soi et on ne sait pas trop où Stéphane (Dion) s'en va. Contrairement à Paul Martin, il ne tergiverse pas et il prend des décisions, mais ce sont souvent de mauvaises décisions.»

Au Québec, on lui reproche surtout d'être déconnecté de la base et des organisateurs. «On lui dit qu'il doit trouver quelque chose, une idée forte, un élément pour accrocher les électeurs en région, mais il ne parle que d'environnement», résume un organisateur de haut niveau.

Les deux hommes n'aimeraient pas la comparaison, mais Stéphane Dion est en train de répéter la principale erreur d'André Boisclair: il perd du temps, il est incapable d'imposer sa marque, son leadership et ses idées. Bref, il a bousillé sa lune de miel avec l'électorat.

La réorganisation de son trio de lieutenants a aussi été mal acceptée. D'abord, les organisateurs ne veulent rien savoir d'un trio, ils préfèrent un seul lieutenant. Ils l'ont fait savoir à M. Dion, qui a tout de même gardé la formule, dégommant Marc Lavigne, le seul organisateur-terrain, pour le remplacer par le député de Hull, Marcel Proulx, un choix qui est loin de faire l'unanimité parmi ses collègues.

Denis Coderre a, affirment plusieurs sources, offert ses services à ses conditions, mais il a essuyé un net ferme du chef.

S'il a fallu cinq mois à M. Dion pour organiser son équipe-terrain au Québec, c'est soit qu'il manque de poigne, soit qu'il manque d'instinct, soit qu'il est mal entouré. Ou les trois, ce qui serait encore pire. Surtout quand on considère que son parti est à 15% chez les francophones en ce moment.

M. Dion a par ailleurs braqué ses organisateurs en leur annonçant qu'il se réservait le choix du candidat dans six circonscriptions, soit Outremont, LaSalle-Émard, Brossard, Jeanne-Le Ber, Ahuntsic et Pontiac. Une rumeur persistante au caucus québécois veut que l'une des candidates soit nulle autre que la femme du chef, Janine Krieger, apparemment très attirée par la politique.

Les problèmes financiers du PLC font aussi jaser et quoi qu'en disent publiquement les députés et le chef, Stéphane Dion n'attire ni les foules ni les millions.

Lundi soir, le PLC a attiré environ 700 personnes à 500\$ chacune lors d'un dîner-bénéfice à Montréal, soit une récolte d'environ 280 000\$ pour le PLC une fois les frais de l'événement payés. Les discours de Paul Martin au même endroit avaient permis d'enregistrer près de 500 000\$ en juin 2005 (en pleine déroute des libéraux minés par le scandale des commandites) et plus d'un million en décembre 2003, tout juste après son arrivée à la tête du PLC.

Autre problème pour Stéphane Dion, et non le moindre: son anglais, déjà faible et qui a tendance à se détériorer davantage sous la pression et la fatigue. À ce point, en fait, que des stratèges conservateurs ont suggéré à Stephen Harper d'allonger la chaîne campagne électorale pour épuiser leur adversaire libéral et bien exposer à tous les Canadiens ses lacunes en anglais.

# Zellers



**15%** de rabais sur TOUS les vélos Sportek® et Mongoose®



**30%** de rabais sur TOUTES les décorations pour pelouse et jardin et TOUS les bancs, cache-pots, bassins et statues en ciment



**40%** de rabais sur TOUS\* les luminaires solaires pour l'extérieur  
\*Exceptions : guirlandes de lumières.

Les vendredi, samedi, dimanche et lundi 18, 19, 20 et 21 mai 2007  
Le choix varie selon le magasin. Tant qu'il y en aura. Désolés, aucun bon d'achat différé.



**200\$ DE RABAIS**  
**399<sup>99</sup>**

Mobilier de jardin Huntington  
12 pièces avec coussins

Comprend 6 fauteuils avec coussins, 2 repose-pieds rembourrés, 1 table à plateau en verre de 142 x 96 cm, 1 plateau tournant, 1 table d'appoint de 38 cm et 1 parasol de marché inclinable de 2,4 m avec manivelle (socle vendu séparément)  
Avant 599,99



**20\$ DE RABAIS**  
**139<sup>99</sup>**  
Barbecue PR1900 de Grill Mate®  
Avant 159,99



**ACHETEZ-EN UN, OBTENEZ-EN UN À 1/2 PRIX\***

TOUS les articles d'été en acrylique Homestyles et Coca-Cola®  
\*Le 2<sup>e</sup> article doit être de valeur égale ou inférieure.



**25%** de rabais sur TOUTES les sandales pour homme, femme et enfant \*Sauf les modèles Sportek® pour homme. AUSSI : 25% de rabais sur les chaussures de sport Spider-Man® pour enfant

**ACHETEZ-EN UN, OBTENEZ-EN UN À 1/2 PRIX\***

TOUS les vêtements estivaux et les vêtements de bain à prix ordinaire pour homme, femme et enfant

\*Le deuxième article doit être de valeur égale ou inférieure. Sauf les robes Thy Thy® et les basiques Sportek® pour homme.



**20%** de rabais  
• TOUS les produits de beauté Revlon®  
• TOUS les sacs à maquillage et les miroirs



**30%** de rabais sur TOUS les soutiens-gorge sur cintre



**40%** de rabais sur TOUS les soutiens-gorge et les culottes WonderBra® et Warner's® en boîte et TOUS les soutiens-gorge et les culottes Triumph®



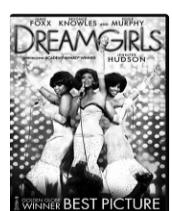
**INCROYABLE! 2/12\$**  
Caleçons boxer sous licence pour homme  
Avant 9,97 ch.



**30%** de rabais sur TOUT le molleton Hunt Club® à prix ordinaire pour homme  
Avant 12,97-17,97... 9,07-12,57



**5\$-50\$** de rabais sur TOUS les sièges d'auto et les combinés poussette et siège d'auto et TOUTES les poussettes à prix ordinaire



**7\$ DE RABAIS**  
**19<sup>99</sup>** ch.  
Dream Girls sur DVD  
Avant 26,97



**30%** de rabais sur TOUS les petits électros Beaumark®  
Avant 39,99-79,99 .....27,99-55,99



**55%** de rabais sur TOUTES les batteries de cuisine et TOUT le stock suivi à prix ordinaire



**70%** de rabais sur TOUS les bagages Rapido d'Air Canada®  
Avant 50\$-200\$.....15\$-60\$

Rabais ADDITIONNEL DE

**50%**

• TOUTES les montres à prix déjà réduit  
• TOUS les bijoux fins et les bijoux mode à prix déjà réduit

**20%**

de rabais  
• TOUS les bijoux mode et en argent sterling  
• TOUTES les montres Timex®, Jules & James®, Cherokee®, Joe Boxer® et NASCAR®  
Exceptions : modèles Ironman et Expedition.

**50%**

de rabais sur TOUTE la literie coordonnée et TOUS les draps House & Home® et Market Square®

**10%**

de rabais sur TOUS les accessoires pour appareil photo, les combinés audio, les casques d'écoute et TOUTES les cartes mémoire

**25%**

de rabais sur TOUS les produits solaires Banana Boat®  
Avant 1,99-9,97...1,47-7,47

**97¢**

pqt  
Paquet de 100 serviettes de table blanches  
Avant 2,29 AUSSI : paquet de 50 verres à bière Good Times Avant 3,67.....2,97

**197**

ch.  
Savon liquide Dove® en flacon-pompe de 250 ml  
Avant 2,97 AUSSI : recharge Avant 3,67 ch....2/5\$

**2/1\$**

Pains de savon Ivory®, 3 x 90 g  
Avant 1,27 ch.

Tout de A à

COURRIEL  
Pour joindre notre chroniqueur:  
vincent.marissal@lapresse.ca

POLITIQUE

LOI CONTRE LES EFFEUILLEUSES ÉTRANGÈRES

# On passe à côté de l'objectif, croient les intervenants

ÉMILIE CÔTÉ

Refuser que des effeuilleuses viennent au pays de peur qu'elles soient exploitées, alors que rien n'empêche les femmes canadiennes de danser nues pour n'importe qui, «c'est ironique».

C'est du moins ce que pense Nicole LaViolette, professeure de droit, à la suite du dépôt avancé par les conservateurs d'un projet de loi en ce sens.

La ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration Diane Finley veut modifier la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (LIPR), pour que les agents d'immigration aient comme consigne de refuser un permis de travail aux gens qui pourraient être exploités, dont les strip-teaseuses.

Les agents auraient ce pouvoir légal, même si les candidats satisfont à toutes les exigences d'admission au Canada. Ils devraient juger si le risque d'exploitation ou de mauvais traitements est élevé, explique la ministre. «Les agents suivront des instructions précises du ministère. Ils auront des formations, a-t-elle précisé à La Presse lors d'un entretien téléphonique. Le but est de protéger la personne. Les strip-teaseuses, mais aussi les employés de ferme et de services d'aide familiale.»

Est-ce que le gouvernement enquêtera également sur les futurs

employeurs des demandeurs de visas? Éventuellement, répond la ministre. Quant aux personnes qui entrent au pays sans visa et qui risquent aussi d'être exploitées, «c'est un autre problème».

Stella, l'organisme montréalais qui vient en aide aux travailleuses du sexe, souhaite que le projet de loi C-57 ne passe pas. «Si les femmes étrangères décident de venir travailler sans visa, elles risquent

**« Si les femmes étrangères décident de venir travailler sans visa, elles risquent davantage d'être exploitées, d'être seules et de ne pas avoir de soins si elles sont malades, fait valoir la porte-parole Jenn Clamen. Mais le projet de loi n'a rien à voir avec l'industrie du sexe. C'est une question d'immigration. Le gouvernement Harper veut plus de contrôle sur les gens qui entrent au pays.»**

d'avantage d'être exploitées, d'être seules et de ne pas avoir de soins si elles sont malades, fait valoir la porte-parole Jenn Clamen. Mais le projet de loi n'a rien à voir avec l'industrie du sexe. C'est une question d'immigration. Le gouvernement Harper veut plus de contrôle sur les gens qui entrent au pays.»

Selon Nicole LaViolette, professeur de droit à l'Université d'Ottawa, le projet de loi est «une

mesure partisane qui rappelle à la population canadienne le scandale libéral». À l'automne 2004, les libéraux ont été blâmés concernant une vague de permis accordés à des danseuses étrangères –roumaines, notamment– afin de combler les besoins de l'industrie du sexe au pays. La ministre Judy Sgro avait démissionné, après avoir délivré un permis spécial à une effeuilleuse qui avait participé à sa campagne électorale.

En 2004, le gouvernement a délivré plus de 600 permis de travail temporaires à des effeuilleuses étrangères. En 2005, seulement une dizaine. Et en 2006, une quinzaine. Le nombre de renouvellements de permis a aussi chuté de façon importante.

«Le problème n'est pas avec les effeuilleuses, mais avec le programme d'aide familiale, signale M<sup>me</sup> LaViolette, spécialisée en droit de l'immigration. Il met les femmes à risque pour l'exploitation sexuelle car elles doivent habiter chez leur employeur. Ça les rend vulnérables.»

Il y a un risque d'abus, signale la juriste. «On va refuser les femmes sur la base de quoi si elles rencontrent les critères d'immigration? On risque de dire non à des femmes qui pourraient contribuer à la société canadienne», croit-elle.

# La dernière chance pour un réfugié installé dans un presbytère

VIOLAINE BALLIVY

Abdelkader Belaouni est «fatigué». Depuis 503 jours très exactement, ce ressortissant algérien vit tapi dans le presbytère d'une vieille église de Pointe-Saint-Charles dont il n'ose jamais sortir de peur d'être arrêté et expulsé hors du Canada. Une vie recluse qu'il ne peut plus supporter et dont il demande à être libéré par la ministre fédérale de l'Immigration, Diane Finley.

Abdelkader Belaouni a fait parvenir hier une lettre à la ministre la priant de le rencontrer et d'utiliser son pouvoir discrétionnaire pour lui accorder le statut de réfugié permanent. M. Belaouni, diabétique et atteint de cécité, a déjà essayé deux refus. «J'ai de plus en plus d'appuis. En refusant de me parler, c'est à tous mes supporters qu'elle tourne aussi le dos», dit-il.

Plus que la frustration, c'est l'incompréhension qui rythme le discours de M. Belaouni et celui des personnes qui l'appuient. «Son dossier est blindé. Si la ministre prend la peine de le rencontrer, elle accédera certainement à sa demande», assurait hier Richard Goldman, du comité d'aide aux réfugiés, remarquant que trois cas semblables de ressortissants étrangers qui s'étaient réfugiés dans un sanctuaire religieux ont tous vu leur demande de résidence permanente exaucée à la suite d'une rencontre avec le ministre de l'Immigration en poste. «Il a l'appui de



PHOTO MARTIN TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE © Abdelkader Belaouni a fait parvenir hier une lettre à la ministre fédérale de l'Immigration la priant de le rencontrer et d'utiliser son pouvoir discrétionnaire pour lui accorder le statut de réfugié permanent.

sa communauté (la lettre envoyée à M<sup>me</sup> Finley a été appuyée par 70 organismes communautaires) et cinq personnes ont accepté de le parrainer. Il ne coûtera jamais un sou à l'État », a souligné Richard Goldman.

Ottawa voudrait-il utiliser Abdelkader pour dissuader d'autres ressortissants de suivre son exemple en se réfugiant dans une église? Chose certaine, le cas Belaouni est en train de transformer radicalement l'image du Canada,

croit Brian McDonough, directeur de l'Office de la pastorale sociale de l'archevêché de Montréal. «Le Canada est en train de bafouer les valeurs canadiennes qui ont forgé sa réputation de terre d'accueil (...). Il crée un climat de peur devant l'étranger auquel il faut dire non. Il faut rejeter cette logique, cette nouvelle culture de la peur.»

Le cabinet de la ministre Laura Finley a refusé hier de commenter la dernière demande d'Abdelkader Belaouni.

Plus de 1,5 million en inventaire

L'ENTREPOT au vent fou

NAUTISME XTREME

QUALITÉ ET CHOIX SUPÉRIEUR

- Wakeboard
- Skis nautiques
- Wet Suits • Tubes
- Planches à voile • Kayak

JUSQU'À 60% DE RÉBAIS

Combos à partir de 149 \$

3839 St-Jean Baptiste, Montréal

514-640-3001

Résultats des tirages du: 2007-05-17

**Journal Payé!**

04 07 09 15

11 14 24 compl.(c)

Astro

10 - AVRIL 21 TAUREAU

Quintissime

Extra

859 01 03 04 12 13 18 19 21 22 23 8797805

4713 31 37 41 42 43 49 54 60 64 65 500 000 \$

\*décomposable dans les deux sens

Résultats des tirages du: 2007-05-16

**649**

11 14 31 09

33 37 45 compl.(c)

**49**

05 07 21 06

22 35 46 compl.(c)

GAGNANTS

6/6	0	12 980 502,00 \$	6/6	0	1 000 000,00 \$
5/6+c	6	65 120,40 \$	5/6+c	1	50 000,00 \$
5/6	152	2 123,50 \$	5/6	20	500,00 \$
4/6	8 825	69,30 \$	4/6	1 044	50,00 \$
3/6	160 893	10,00 \$	3/6	20 901	5,00 \$
2/6+c	128 857	5,00 \$			

Ventes totales: 19 251 894 \$

Prochain gros lot (approx.): 20 000 000 \$

**Extra** 4360562\* 500 000 \$

\*décomposable dans les deux sens

**Prédictions**

NOUVEAU!

DEMANDEZ LA LISTE DE BASEBALL AVANT VENDREDI 19H.

**AVIS NOUVELLE AUTORISATION**

En vertu de l'article 64 de la Loi électorale, le Directeur des élections donne avis qu'il a autorisé, à compter du 10 mai 2007, l'instance du parti du Québec solidaire de la circonscription de Marquette. Monsieur Pierre Boisjoli agit comme représentant officiel de cette instance.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Pour plus de renseignements, composez sans frais 1 888 ÉLECTION ( 1 888 353-2846)

# UNE JOURNÉE QUI COMMENCE BIEN. UN FLEUVE DE VITAMINES.

Les vitamines *Phytobec* vous donnent l'énergie nécessaire pour entreprendre votre train-train quotidien. Ses quarante éléments complètent votre nutrition et vous gardent en santé.

## DE LA DIVERSITÉ, DE LA DIVERSITÉ, DE LA DIVERSITÉ

**DE LA DIVERSITÉ** avant toute chose. Voilà un type d'alimentation logique! Aborder la question comme ça, c'est plein de bon sens et c'est dans cet esprit que les fabricants de la *formule Phytobec* ont mis en valeur une capsule aux composants variés. Oui, quarante ingrédients bien choisis, à doses contrôlées, pour parvenir à vous aider efficacement en cernant les besoins cachés de votre organisme.

## PRENEZ-VOUS EN CHARGE

**OUI**, prenez-vous en charge avec un fleuve de vitamines, de minéraux et d'ingrédients naturels. Avec *Phytobec* et ses anti-oxydants, vous commencerez votre journée du bon pied.



En vigueur du samedi 19 mai au mercredi 23 mai 2007.

**Achetez un format de 360 capsules de Phytobec et recevez un deuxième format de 80 capsules GRATUITEMENT.\***

- Disponible aux endroits suivants: \*Jusqu'à épuisement de l'inventaire
- Espace Santé Beauté Johanne Verdon**  
1278, rue Jean-Talon est  
Montréal (Québec) H2R 1W3  
(514) 279-3709  
www.johanneverdon.com
  - Boutique Luc Mathieu**  
227, rue Principale ouest  
Magog (Québec) J1X 2A8  
(819) 868-3368
  - Boutique Luc Mathieu**  
5455, boul. des Forges  
Trois-Rivières (Québec) G8Y 5L5  
(819) 378-7777
  - Boutique Luc Mathieu**  
104, route du Président-Kennedy  
Lévis (Québec) G6V 6C9  
(418) 833-5933
  - Espace Santé Beauté Johanne Verdon**  
Centre Laval  
1600, boul. Le Corbusier  
Laval (Québec) H7S 1Y9  
(450) 688-5455
  - Vitavie au naturel**  
3333, boul. du Carrefour Promenade  
Beauport (Québec) G1C 5R9  
(418) 667-0070
  - Espace Santé Beauté Johanne Verdon**  
341-A, boul. Saint-Joseph  
Gatineau (Québec) J8Y 3Z8  
(819) 770-3645
  - Bio-Actif inc.**  
880, rue Michèle-Bohec  
Blainville (Québec) J7C 5E2  
(450) 979-2506  
Heures d'ouverture restreintes  
www.bio-actif.com
  - Boutique Luc Mathieu**  
2304, rue King Ouest  
Sherbrooke (Québec) J1J 2E8  
(819) 823-3322
  - Espace Santé Beauté Johanne Verdon**  
2750, chemin Ste-Foy (Plaza Laval)  
Bureau 109, Ste-Foy (Québec) G1V 1V6  
(418) 656-1266
  - Espace Santé Beauté Johanne Verdon**  
145A, boul. des Promenades  
St-Bruno (Québec) J3V 5K2  
(450) 653-6009 (Promenades St-Bruno)
  - Commandes postales pour les boutiques Luc Mathieu**  
ligne sans frais: 1-877-511-3368  
www.boutiquesantelucmathieu.com
  - Ferti 2000: commandes postales
  - Téléphone: (514) 272-1365  
Ligne extérieure: 1-800-272-1365
  - Lundi 8h à 18h  
Mardi au vendredi 8h à 17h  
Samedi 7h à 17h  
Dimanche 7h à 17h

## POLITIQUE

## Fiasco financier à l'UQAM

## Les décotes auraient dû alerter le gouvernement

MALORIE BEAUCHEMIN

QUÉBEC — Québec aurait dû savoir que l'UQAM se dirigeait tout droit vers un « fiasco » financier. L'opposition péquiste à l'Assemblée nationale a mis le gouvernement libéral dans l'embarras sur l'épineux dossier de l'UQAM, hier, en citant deux agences de crédit qui sonnaient l'alarme, dès 2005, sur le risque financier lié au projet de l'îlot Voyageur.

Depuis des semaines, le gouvernement de Jean Charest soutient n'avoir appris qu'en novembre 2006 les problèmes financiers de l'UQAM. Or, l'agence de cotation DBRS menaçait en décembre 2005 d'abaisser la cote de crédit de l'université si elle décidait d'aller de l'avant avec son projet d'îlot Voyageur, vu les risques d'endettement.

Dès février 2006, DBRS et la firme new-yorkaise Moody's abaissaient la cote de crédit de l'UQAM. La raison? « Le risque de dépassements de coûts et de délais de construction pourrait avoir un impact négatif sur les moyens financiers de l'université », écrit Moody's le 6 février 2006.

Mercredi, le sous-ministre aux Finances Bernard Turgeon révélait qu'il était entré en contact avec son homologue à l'Éducation peu après avoir été contraint d'acheter toutes les obligations

émises par l'UQAM pour financer son projet immobilier, sans quoi la santé financière du gouvernement aurait été en péril.

Malgré tout, la présidente du Conseil du Trésor, Monique Jérôme-Forget, persiste à dire que l'UQAM avait, en avril 2006, « une excellente cote » et que rien ne laissait présager le « fiasco » de l'îlot Voyageur, dont les pertes pourraient atteindre 200 millions.

Citant les propos de la rectrice intérimaire Danielle Laberge en commission parlementaire de l'éducation, Jean Charest est intervenu pour réitérer que même le conseil d'administration de l'UQAM n'était pas au courant des problèmes financiers avant novembre 2006. Le premier ministre a toutefois attribué par erreur ces propos à Monique Goyette, vice-rectrice aux affaires administratives et financières.

Interrogé à savoir s'il était au courant de la décade subie par l'UQAM, l'ancien ministre de l'Éducation en poste à l'époque, Jean-Marc Fournier, a balbutié que ce n'est qu'en apprenant les problèmes financiers du Complexe des sciences, en novembre 2006, qu'il a demandé à l'université de surveiller le montage financier de l'îlot Voyageur.

« Le gouvernement semble vouloir s'en laver les mains, mais de jour en jour, on apprend qu'ils

étaient au courant de certaines informations dans ce dossier », a souligné le porte-parole du Parti québécois en matière d'enseignement supérieur, Nicolas Girard.

## L'enseignement affecté?

Il semble par ailleurs que le plan de redressement demandé par Québec à l'UQAM forcera toute la communauté de l'institution à se serrer la ceinture. Parmi les hypothèses avancées, la direction pourrait devoir faire une coupe de cinq millions en 2007-2008 et de dix millions l'année suivante dans l'enseignement, révélait hier *Le Devoir*. Augmenter le nombre d'étudiants par classe et geler les embauches sont des propositions qui sont sur la table, a confirmé le président du Syndicat des professeurs de l'UQAM, Gaétan Breton, soulignant au passage que l'université est déjà en déficit de 300 professeurs.

Les étudiants, eux, ont eu la confirmation par la direction de leur pire cauchemar: en plus de la hausse des droits de scolarité promise dès l'automne par le gouvernement Charest, l'UQAM propose dans son plan de redressement d'augmenter les frais afférents de 80\$ par semestre pour un étudiant à temps plein. La mesure rapporterait à l'université 5 millions. Cette « double hausse » des frais « pénaliserait » les étudiants de l'UQAM, a rétorqué le député péquiste Nicolas

Girard, qui dit s'inquiéter aussi de la qualité de l'enseignement.

Au bureau de la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, on préfère attendre de voir le plan de redressement de l'UQAM, qui doit être déposé d'ici le 15 juin, avant de commenter. Ces montants sont « prématurés » et la direction analyse actuellement « diverses hypothèses », a pour sa part répondu le vice-recteur aux affaires publiques et développement de l'UQAM, Pierre Parent.

## ROCH DENIS TOUCHE SA PRIME

En vertu du règlement sur les conditions de travail des cadres supérieurs de l'Université du Québec, l'ancien recteur de l'UQAM, Roch Denis, reçoit actuellement une indemnité de départ équivalente à une année de salaire, soit 170 002\$. Contraint de démissionner sous la pression du fiasco financier du Complexe des sciences, révélé en novembre 2006, M. Denis a droit à cette indemnité comme tout recteur qui part après plus de quatre années consécutives à ce poste. M. Denis ayant démissionné de ses fonctions de recteur, mais pas comme employé de l'UQAM, il pourrait revenir à titre de professeur dès l'année prochaine, s'il le désirait et s'il avait l'aval de son département.

## Les travaux parlementaires compromis

MALORIE BEAUCHEMIN

QUÉBEC — Les négociations entre les trois partis présents à l'Assemblée nationale ont encore échoué, hier, compromettant le déroulement de certains travaux parlementaires. Depuis deux semaines, les leaders de l'Action démocratique, du Parti québécois et du Parti libéral négocient la composition des commissions parlementaires, les budgets de fonctionnement, ainsi que les quorums à l'Assemblée.

Aujourd'hui devait se tenir une

séance de la commission parlementaire de l'éducation, dans laquelle l'opposition officielle adéquate souhaitait interroger le gouvernement sur les dépassements de coûts des projets de construction de l'UQAM. L'interpellation a été reportée puisque les partis ont échoué dans leur dernière tentative de s'entendre.

Contrairement à la répartition de la période de question, qui a été tranchée la semaine dernière par le président de l'Assemblée, les autres questions de gestion des

travaux parlementaires doivent se régler par consensus de tous les partis.

Or, le Parti québécois, relégué au rang de troisième parti, réclame davantage de budget de fonctionnement, vu le nombre élevé de ses députés, 36, contre une opposition officielle de 41 adéquate. L'ADQ refuse de lui octroyer les 900 000\$ supplémentaires demandés, rétorquant que l'opposition officielle doit avoir une prépondérance. Le Parti libéral, qui a vu son nombre de députés fondre de 76 en 2003 à

48 en 2006, souhaite faire baisser le nombre de députés nécessaire pour obtenir le quorum à l'Assemblée nationale. La composition des commissions parlementaires continue aussi de faire partie des négociations.

Or ces commissions sont indispensables au bon fonctionnement du Parlement puisqu'elles doivent étudier les projets de loi et les dépenses budgétaires de chaque ministère.

Les négociations devront se poursuivre dans les prochains jours pour tenter de dénouer le conflit. Le leader du gouvernement, Jean-Marc Fournier, s'est dit optimiste d'arriver à une entente prochainement.

## RÉGIONS RESSOURCES

## La ministre des Finances critiquée par ses pairs

DENIS LESSARD

QUÉBEC — La ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, s'est retrouvée sur la sellette. Ses collègues libéraux ont critiqué avec virulence son intention de réduire les abattements fiscaux pour les entreprises qui optent pour les « régions ressources » dans son budget de la semaine prochaine.

Le mécontentement des députés libéraux depuis les dernières élections a trouvé des façons de s'exprimer mercredi au dernier caucus. Le ministre des Ressources naturelles, Claude Béchar, et sa collègue des Transports, Julie Boulet, notamment, ont évoqué la levée de boucliers qui se prépare dans les régions, où l'on s'attend à ce que Québec s'abaisse dans ce programme mis en place en 1997. La représentante de l'Outaouais, Charlotte L'Écuyer, a aussi réclamé que M<sup>me</sup> Jérôme-Forget laisse intact le programme.

Aujourd'hui, l'ancien maire de Rivière-du-Loup, Jean D'Amours, lancera un large mouvement de pression pour réclamer que le gouvernement Charest ne touche pas à ce programme.

Dans un entretien avec *La Presse*, M<sup>me</sup> Jérôme-Forget a admis que son budget de la semaine prochaine toucherait au programme des régions ressources. À l'Assemblée nationale, le ministre du Développement économique, Raymond Bachand, a abondé dans son sens: « Les programmes peuvent faire l'objet de réajustements, de réorganisations; ils peuvent devenir parfois moins généreux », a-t-il dit.

Le ministre du Revenu, Jean-Marc Fournier, a aussi fait face à l'impatience de ses pairs. Dans la région de Montréal, des centaines de parents ont reçu des avis de cotisation de Revenu Québec pour avoir déduit des frais supplémentaires exigés par des garderies. À Revenu Québec, l'opération qui ratissait les dernières années a généré 25 000 réclamations pour 2003 et 2004, a expliqué hier la porte parole de M. Fournier. Marie Claude Lavigne n'a pas de chiffres pour les années d'imposition 2005 et 2006, mais souligne qu'il y a eu « un boom d'avis de cotisation en février et mars ».

## Des distorsions

Dans le dossier des régions ressources, Québec en avait choisi sept: l'Abitibi, le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie, la Mauricie, le Saguenay, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec. Avec ce programme, Québec consent de généreuses subventions aux entreprises qui créent de nouveaux emplois — des subventions qui vont jusqu'à 30 % du salaire, un coût total d'environ 80 millions par année pour le gouvernement.

Depuis des semaines, les conseils régionaux des élus de sept régions font des démarches pour que Québec change ces règles du jeu qui, selon eux, introduisent une distorsion dans le développement régional.

En entrevue avec *La Presse*, le ténor de la Beauce, l'ancien ministre libéral Robert Dutil, a dit faire avec d'autres régions des démarches pour que le gouvernement restreigne son programme aux régions qui en ont besoin.

Actuellement, une compagnie du Bas-du-Fleuve qui fait le même produit qu'on concurrent beauceron bénéficie d'une subvention de 30 % des salaires du personnel ajouté. Il s'agit d'un avantage important qui nuit à ses concurrents. À Trois-Rivières, l'inclusion dans ce programme a entraîné d'autres distorsions. Cette région, qui n'est pas défavorisée par l'éloignement ou les infrastructures de transports, bénéficie d'un bas taux de chômage, observe-t-il.

« Si vous traversez le fleuve, de l'autre côté de Trois-Rivières, le chômage est bien plus élevé », illustre M. Dutil.

À l'Assemblée nationale, le leader parlementaire du PQ, François Gendron, a réclamé que le ministre du Développement économique Raymond Bachand répète ses engagements de campagne électorale. Durant la campagne M. Bachand disait que « les crédits d'impôts pour les régions ressources sont là pour rester et ça pour plusieurs années ».

faites vos provisions chez Talbots  
tellement de modèles, tellement de couleurs

les t-shirts estivaux



achetez un t-shirt uni à prix régulier,  
obtenez-en un à

50% de rabais

d'ici le lundi 28 mai

Modèles unis sélectionnés seulement. Le t-shirt supplémentaire doit être de valeur égale ou moindre.



Centre Commercial Rockland (514) 344-9295  
Centre Fairview Pointe-Claire (514) 697-3310

MÉGAVENTE  
PRÉSAISON!

- 4 JOURS SEULEMENT -

**3 + 1**

Achetez trois articles\*  
et obtenez le quatrième  
gratuitement!

\*Marchandise sélectionnée. Du 18 au 21  
mai 2007 inclusivement. Détails en magasin.

**Bikini Village**  
Entrepôt

www.bikinivillage.com

ENTREPÔT BIKINI VILLAGE 2727, boul. Taschereau, St-Hubert (450) 923-1754

## LIQUIDATION DE FAILLITE

**DU JAMAIS VU!!**

1<sup>er</sup> tapis  
**80%**  
de rabais  
2<sup>e</sup> gratuit  
(valeur égale  
ou moindre du premier)

**3 JOURS SEULEMENT**

DES PRIX PLUS BAS  
QUE CEUX D'UNE FAILLITE!  
(Ce n'est pas un encan.)

**RABAIS DE 80%**  
DES MILLIERS DE  
TAPIS À LIQUIDER

Prestige Liquidations a reçu le mandat de plusieurs  
syndics de liquider par vente publique le stock de  
différents magasins de tapis persans et orientaux,  
à des prix plus bas que ceux d'une faillite. Enorme  
sélection de tapis neufs, semi-antiques et antiques,  
dans toutes les teintes et les dimensions (de 2 pi x 3  
pi jusqu'à 15 pi x 20 pi, tapis de passage jusqu'à 22  
pi, ainsi que des tapis ronds et carrés).

Bidjar, Kazak, Qum pure soie, Bokhara, Tabriz, Nain,  
Mood, Hereke, Kashan, Agra, Chubi, Bakhtiar, Sa-  
rough, Kerman, Mashad, Jaipur lavé au thé, Obus-  
son, Savonnerie et plusieurs tapis tribaux.

18, 19 et 20 mai

**Heures d'ouverture :**  
vendredi 18 mai: 11h à 20h  
samedi 19 mai: 11h à 19h  
dimanche 20 mai: 11h à 19h

**4720, rue Garand  
Saint-Laurent**  
(angle boul. Thimens)

ORGANISÉ PAR  
PRESTIGE LIQUIDATIONS

www.prestigeliquidations.com  
info: (514) 338-1000

VISA, M.C., AMEX, INTERAC

**AFFAIRE CLERMONT BÉGIN**  
**L'ADQ et le PQ favorables à la cure fermée**

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — L'Action démocratique du Québec et le Parti québécois sont favorables à un resserrement de la loi afin de placer en cure fermée les déviants sexuels comme Clermont Bégin. Mais comme le processus législatif est long, ils pressent le ministre de la Justice et de la Sécurité publique, Jacques Dupuis, de tout faire pour que le pédophile soit tenu à l'écart de la société.

« Sur l'intention de protéger la population des récidivistes, des pervers sexuels, j'accorde tout de go ma collaboration au ministre », a affirmé la critique de l'ADQ en matière de sécurité publique, Sylvie Roy.

« Ce que le ministre propose, ça me paraît comme un pas dans la bonne direction », a souligné de son côté le député péquiste responsable du dossier de la sécurité publique, Jacques Côté.

Ces avis favorables des deux partis de l'opposition sont importants pour le gouvernement, qui est minoritaire en Chambre.

Selon Sylvie Roy, Jacques Dupuis devrait présenter devant le tribunal une requête pour évaluation psychiatrique clinique, prévue au Code civil, afin de placer rapidement sous garde Clermont Bégin, même sans son consentement.

« La raison pour laquelle il n'y a pas de requête devant le tribunal, c'est qu'il n'y a pas de psychiatre qui estime pouvoir témoigner devant la cour et faire une preuve », a répondu Jacques Dupuis.

Clermont Bégin, qui présente des risques de récidive élevés, habite dans une maison de transition à proximité d'une école du quartier Ahuntsic, à Montréal. Il a été remis en liberté surveillée après avoir purgé 11 ans de prison pour agression sexuelle et tentative de meurtre sur une fille de 16 ans.

Mercredi, Jacques Dupuis a manifesté son intention d'amender la Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui. Il a déploré que cette loi ne permette pas d'imposer une garde en établissement de santé — autrefois appelée cure fermée — à Clermont Bégin.

À l'heure actuelle, un individu peut être placé sous garde dans un établissement seulement si elle présente un danger « grave et immédiat ». Jacques Dupuis veut élargir cette notion, trop restrictive selon lui, pour que des pédophiles comme Clermont Bégin soient visés par la loi. « Il faut inclure dans la loi une notion de danger imminent », a confirmé Jacques Côté.

Québec veut aussi que la déviance sexuelle soit considérée comme une maladie mentale au sens de la loi. Rappelons que la loi pouvant désigner Clermont Bégin délinquant dangereux ou à contrôler n'existait pas au moment de sa condamnation.

Des groupes sociaux sont toutefois inquiets de l'impact que pourraient avoir ces changements. « Cette nouvelle-là, ça nous a coupé les jambes », a lancé Doris Provencher, porte-parole de l'Association des groupes d'intervention en défense de droits en santé mentale. Elle craint que les personnes atteintes de maladie mentale souffrent d'un resserrement de la loi et soient placées plus facilement sous garde en établissement.

Chargé de l'application de la loi, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, travaille avec Jacques Dupuis sur des amendements. « Il faut penser à la constellation d'autres personnes en santé mentale qui sont visées par ces ordonnances de garde, a-t-il reconnu. Il faut la plus grande prudence dans ce dossier-là. »

Selon le procureur général du Québec

# Le Code du travail s'applique aux ouvriers agricoles mexicains

ANDRÉ NOËL

Le Code du travail — qui prévoit le droit à la syndicalisation — s'applique aux milliers de Mexicains qui viennent travailler chaque année dans les fermes du Québec, ont soutenu les représentantes du procureur général du Québec devant la Commission des relations du travail, hier. Une position que contestent les employeurs.

Quelque 150 travailleurs saisonniers mexicains de trois entreprises agricoles tentent depuis le mois d'août de se syndiquer aux Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC). Les entrepreneurs et l'association patronale Ferme s'opposent à leur requête, faisant valoir qu'ils ne sont pas assujettis au Code du travail.

M<sup>re</sup> Dominique Launay, procureure de deux des trois entreprises, a dit que le Code ne s'applique pas parce que les conditions de travail des ouvriers mexicains sont fixées par une entente entre les gouvernements du Canada et du Mexique. Un protocole a été signé en 1974 et est reconduit année après année. Environ 4500 travailleurs migrants viendront au Québec cet été.



PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE ©  
 Louis Bolduc et Mario Délisle, des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce, entourent Patricia Perez, du Centre d'appui aux travailleurs agricoles mexicains.

Les salaires et les conditions de travail sont établis lors de discussions entre les représentants des gouvernements et des employeurs. Les ouvriers n'y participent pas. Or, plusieurs d'entre eux sont insatisfaits et réclament de négocier eux-mêmes leurs contrats.

Le procureur général du Québec ne se prononce pas sur les requêtes

en accréditation syndicale, qui visent les fermes Hotte Van Wieden, Hydroserre et Léguminière Y.C. Mais, contrairement aux fermiers, il estime qu'ils ont le droit de présenter de telles requêtes.

« Le protocole d'entente entre le gouvernement du Canada et le Mexique est tout simplement un arrangement administratif ayant

pour but de faciliter les procédures d'admission des travailleurs agricoles saisonniers étrangers », a dit M<sup>re</sup> Esther Plante, qui représentait le procureur général du Québec avec M<sup>re</sup> Dominique Legault. « Le Code du travail s'applique. »

Le Code du travail prévoit que la Commission des relations du travail doit rendre une décision 60 jours après le dépôt d'une requête en accréditation. Or, les requêtes ont été déposées il y a plus de neuf mois. Mario Délisle, coordonnateur aux TUAC, a dit qu'il avait rarement vu un dossier traîner autant en longueur. La prochaine audition a été fixée au 14 juin. La décision n'est pas attendue avant longtemps.

« Les employeurs essaient de gagner du temps par tous les moyens, a dit M. Délisle. Ils veulent démoréaliser les travailleurs. Avec le temps, ils espèrent que les Mexicains qui ont signé les cartes d'adhésion syndicale auront quitté leurs entreprises. Un des employeurs a congédié un travailleur pour activités syndicales. Un geste tout à fait illégal. Nous avons dû nous battre pour l'obliger à le réintégrer. L'enjeu est important. »

Titulaires de permis, agences de la SAQ, Comptoirs Vin en vrac, SAQ Dépot, SAQ Signature et SAQ.COMI exclus. Cette offre s'applique uniquement aux bouteilles de vin et de spiritueux de 10 \$ et plus chacune après toute réduction. Les formats de 3 L et plus, les coolers, les bières et les colis-cadeaux ne sont pas inclus dans cette promotion. 18 ans et plus. Achats non cumulatifs. Les produits commandés par l'entremise du service des commandes privées sont exclus de cette promotion. Cette promotion s'applique aux produits offerts en succursale du 18 au 21 mai 2007.

PRENEZ GOÛT À NOS CONSEILS



DU 18 AU 21 MAI SEULEMENT

# 10 \$

DE RABAIS

À L'ACHAT DE

## 6 BOUTEILLES

[VIN ET SPIRITUEUX]

D'UNE VALEUR DE 10 \$ ET PLUS



**solarium**  
SERVITECH

LES EXPERTS POINT FINAL!

1-800-567-0443

www.solarium-servitech.com

## ACTUALITÉS

Abolition du Programme de contestation judiciaire

## Des témoins crient à l'assimilation des francophones

GILLES TOUPIN

OTTAWA — L'abolition par le gouvernement Harper en septembre dernier du Programme de contestation judiciaire (PCJ) est une manœuvre « illégale et anti-constitutionnelle » qui mène tout droit à l'assimilation des francophones au pays, ont clamé hier des témoins importants devant un nouveau comité parallèle des langues officielles.

« Pour un gouvernement, a témoigné l'auteur et journaliste Michel Gratton, c'est illégal et inconstitutionnel de favoriser l'assimilation. »

« Si nous n'avions pas eu de Programme de contestation judiciaire pour nous venir en aide, a affirmé aussi l'ancienne présidente de SOS Montfort, Gisèle Lalonde, je ne sais pas si nous serions là aujourd'hui. »

Le Programme de contestation judiciaire, pourvu d'une maigre somme de 3 millions de dollars

les Franco-Ontariens ont réussi devant les tribunaux à obliger le gouvernement conservateur de Mike Harris à maintenir ouverte l'institution.

Le comité consultatif sur les langues officielles a été formé mercredi soir par les chefs du Parti libéral, du Bloc québécois et du Nouveau Parti démocratique afin de contrer ce qu'ils considèrent comme étant la volonté du gouvernement conservateur de museler le comité des Communes sur les langues officielles. Le président du comité, le conservateur Guy Lauzon, avait en effet annulé la semaine dernière à la dernière minute, sans avertissement et sans explication, deux séances de travail consacrées au PCJ où des experts venus de Montréal et de Winnipeg s'apprêtaient à témoigner. Les membres de l'opposition au comité, qui sont majoritaires, ont alors retiré leur confiance au président en le destituant par un vote de 7 contre 4. Les quatre membres conservateurs ont par la suite refusé l'un après l'autre de se présenter à la succession de M. Lauzon, ce qui a depuis complètement paralysé les travaux.

## Justice et accès à la justice

Hier, les différents témoins qui ont comparu, malgré l'absence des conservateurs, devant le comité parallèle sur les langues officielles ont expliqué en long et en large que l'article 15 de la Charte canadienne des droits et libertés contenait l'obligation pour le gouvernement fédéral de faire respecter les droits des minorités, dont les droits linguistiques. « Le concept de justice, a notamment



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE  
Gisèle Lalonde, ancienne présidente de SOS Montfort, du nom du seul hôpital francophone en Ontario. Après une bataille de cinq ans, les Franco-Ontariens ont réussi à obliger le gouvernement ontarien à maintenir ouverte l'institution.

plaidé le président du PCJ, Guy Matte, englobe aussi l'accès à la justice. Et pour accéder à la justice, il faut aussi des ressources. » M. Matte a soutenu qu'il n'appartenait pas au gouvernement d'interpréter les lois et de décider si elles étaient constitutionnelles; cela appartenait aux tribunaux.

Gisèle Lalonde a pour sa part qualifié de scandaleuse la position du gouvernement au sujet du PCJ et a affirmé que les groupes minoritaires se retrouvaient désormais devant un déni de justice puisque dans la majorité des cas, ils n'ont pas les moyens de faire valoir leurs droits devant les cours de justice.

« Montfort a gagné sa cause, a encore fait valoir Michel Gratton,

principalement parce que l'élimination des services à Montfort aurait eu un effet direct sur l'assimilation des francophones en Ontario. (...) Le PCJ est une question de survie. Quand on coupe le PCJ, on coupe l'accès à la justice et quand on coupe l'accès à la justice, on favorise l'assimilation. »

Le chef de l'opposition officielle, Stéphane Dion, a pour sa part rappelé à la sortie des Communes que le commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, avait affirmé mardi, dans son rapport annuel, que le gouvernement agissait dans ce dossier contre la Loi sur les langues officielles. « C'est illégal, a reconnu M. Dion, mais c'est surtout immoral. »

AIR INDIA

## Le SCRS avait prédit l'attentat, raconte un avocat

JIM BROWN  
PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Un spécialiste du terrorisme du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) a prédit, quelques jours avant l'attentat d'Air India survenu en 1985, que des extrémistes sikhs feraient exploser un avion, ont appris hier les membres de la commission d'enquête sur cette affaire.

Graham Pinos, ancien avocat du ministère fédéral de la Justice, a affirmé lors de son témoignage que la mise en garde avait été lancée par Mel Deschenes, alors directeur général du contre-terrorisme au sein du SCRS.

M. Deschenes a fait sa prédiction lorsque les deux hommes s'entretenaient, dans un hôtel de Los Angeles, d'une autre question sensible — l'assassinat d'un diplomate turc par des terroristes arméniens à Ottawa, trois ans auparavant. « Le vrai problème se situe ailleurs », a affirmé le responsable du SCRS à M. Pinos.

M. Deschenes a ensuite expliqué que des sikhs actifs au Canada constituaient une menace plus sérieuse, a raconté M. Pinos. « Il jugeait qu'ils étaient dangereux et qu'ils abattraient vraisemblablement un avion », a-t-il dit.

Quatre jours plus tard, le vol 182 d'Air India à destination de New Delhi, en provenance de Toronto et Montréal, s'abîma en mer à la suite de l'explosion d'une bombe, tuant 329 personnes.

« J'étais très bouleversé », a raconté M. Pinos. « J'ai dit: Ils savaient, ils savaient. J'avais la nette impression qu'ils savaient que quelque chose allait arriver. »

VOICI LE LEXUS RX 350 2008.

LEXUS

À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION.

AWD  
TRACTION  
INTÉGRALE

RIEN DE TEL QUE LA FORCE D'UN MOMENT INOUBLIABLE.

**R** • Moteur V6 de 3,5 litres et 270 ch • Traction intégrale en permanence • Dispositif de contrôle de la stabilité du véhicule • Régulateur de traction • 7 coussins gonflables • Système audio haut de gamme Lexus • Sièges avant en cuir, chauffants et à réglages assistés • Garnitures similibois • Rétroviseurs extérieurs chauffants à télécommande assistée • Rétroviseur avec boussole numérique • Essuie-glace activés par la pluie

X

RX 350 2008

BIEN ÉQUIPÉ À PARTIR DE

51 550 \$<sup>†</sup>

LOCATION DE 48 MOIS

5,5 %\* 595 \$<sup>†</sup> MOIS

ACOMPTE DE 5 981 \$\*

DÉPÔT DE SÉCURITÉ DE 0 \$\*

CONCESSIONNAIRES DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

SPINELLI LEXUS LACHINE  
spinellilexus.com  
LACHINE (514) 634-7171 1800 352-6111LEXUS LAVAL  
lexuslaval.ca  
LAVAL (450) 686-2710 1866 709-3713SPINELLI LEXUS POINTE-CLAIRE  
spinellilexus.com  
POINTE-CLAIRE (514) 694-0771 1877 694-0771GABRIEL LEXUS  
gabriel.lexus.ca  
ST-LAURENT (514) 747-7777PRESTIGE LEXUS  
prestige.lexus.ca  
BROSSARD (450) 923-7777

\*Modèle Lexus neuf RX 350 2008 Sfx 'R' à un PDSF de 51 550 \$. Frais de transport et de préparation (1 775 \$), taxes applicables, immatriculation, enregistrement, taxe sur les pneus neufs et assurances en sus. \*Terme de location offert par l'entremise de Lexus Services Financiers sur approbation du crédit. Offre de durée limitée valide à la location d'un modèle neuf RX 350 2008 Sfx 'R'. Location basée sur un terme de 48 mois, au taux annuel de 5,5 %. Paiement mensuel de 595 \$ avec acompte de 5 981 \$, frais de transport et de préparation de 1 775 \$, dépôt de sécurité de 0 \$ et premier paiement mensuel exigibles au début du bail. Taxes applicables, immatriculation, enregistrement, taxe sur les pneus neufs et assurances en sus. Kilométrage limité à 96 000. Des frais de 0,20 \$ pour chaque kilomètre supplémentaire s'appliquent. Les concessionnaires Lexus peuvent proposer leurs propres prix. Voyez votre concessionnaire Lexus participant pour tous les détails.

# S.O.S. infrastructures!

## La situation actuelle de détérioration de nos équipements collectifs impose que soit sonnée l'alerte rouge

**Le texte suivant est cosigné par :**  
**Paul Gérin-Lajoie, président de la fondation Paul-Gérin-Lajoie; Jean-Paul L'Allier, avocat, conseiller stratégique et professeur invité, École supérieure d'aménagement du territoire et du développement régional, Université Laval; Claude Béland, ancien président du Mouvement Desjardins, professeur associé, École des sciences de la gestion et président du conseil de direction de la Chaire de la responsabilité sociale des entreprises et du développement durable, UQAM; Florence Junca-Adenot, ancienne directrice générale de l'AMT, professeure associée, Département d'études urbaines et touristiques, UQAM; Robert Perreault, ex-ministre et directeur-général, CRE Montréal; Guy Legault, architecte, ancien directeur de la Société municipale d'habitation et de l'urbanisme, Ville de Montréal; Serge Filion, urbaniste, ex-directeur de l'aménagement et de l'architecture, Commission de la capitale nationale du Québec. Ont aussi signé: Gérard Beaudet, directeur, François Charbonneau, Michel Gariépy, Marie Lessard, Paul Lewis et Marie-Odile Trépanier, professeurs, Institut d'urbanisme; Georges Adamczyk, directeur, École d'architecture; Monique Desroches, professeure, faculté de musique, Université de Montréal; Bernard Gauthier et Francine Séguin, professeurs, HEC Montréal; Pierre Fortin, professeur, département des sciences économiques, Pierre-Yves Guay, et Louis Jolin, professeurs, département d'études urbaines et touristiques, et Jacques Pelletier, professeur, département d'études littéraires et ancien président du syndicat des professeurs, UQAM; Yves Busnière et Richard Shearmur, professeurs, INRS-Urbanisation, Culture et Société, Gérard Divay, professeur, École nationale d'administration publique; David F. Brown, directeur, et Raphaël Fischler, professeur, School of Urban Planning, McGill University; Claude Dubé, professeur, faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels, et Louis Guay, professeur, département de sociologie, Université Laval; Claude Villeneuve, directeur de la Chaire en éco-conseil, département des sciences fondamentales, UQAC; Luc Godbout, professeur à la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, et Claude Lupien, professeur, département de génie civil, Université de Sherbrooke; Mario Gauthier, professeur, Département de travail social et des sciences sociales, UQO.**

Le Québec a consenti, au cours des quatre dernières décennies, des investissements considérables pour constituer les assises infrastructurelles de son développement social, culturel et économique. Partout, des systèmes d'aqueduc et d'égout ont été construits, le réseau routier et autoroutier a été remanié et étendu, des bâtiments et des ensembles institutionnels hérités des décennies précédentes ont été rénovés, adaptés ou agrandis, des pavillons universitaires, des hôpitaux, ainsi que des écoles primaires et secondaires ont été érigés, parfois pour mieux desservir les populations en place, autrement et de plus en plus souvent pour accompagner la croissance urbaine et l'étalement résidentiel.

### Un navire qui prend l'eau de partout

Depuis quelques années, ce patrimoine infrastructurel et immobilier montre des signes évidents et de plus en plus préoccupants de vieillissement. Les ruptures de conduites maîtresses des réseaux d'aqueduc relèvent maintenant du fait divers. Les trous béants dans les chaussées routières ont reçu la consécration de la caricature, alors que le gouvernement québécois a verrouillé les possibilités de recours judiciaires en responsabilité à cet égard. Les dossiers des hôpitaux et des universités, puis, plus récemment, celui des écoles de la grande région de Montréal ont révélé, chacun à leur manière, l'ampleur du problème.

Non seulement les institutions publiques sont-elles confrontées à une insuffisance chronique de ressources financières qui permettraient d'apporter des solutions durables aux problèmes, mais la plupart d'entre elles doivent sabrer dans l'entretien préventif puisque les sommes disponibles ne suffisent désormais même plus à parer « au plus pressant ». En d'autres termes, nous semblons condamnés à assister dans l'impuissance à un accroissement des problèmes et des dommages et à une érosion du rendement attendu, voire à une diminution de la qualité du cadre de vie qui compromet, dans certains cas, la sécurité et la santé des individus et qui ne peut manquer de freiner le développement économique.

### Une gestion schizophrénique

Cette situation n'est pas unique au Québec. Ici comme un peu partout ailleurs, les gestionnaires publics et les élus sont en effet généralement davantage préoccupés par le développement que par la préservation des acquis. Une réfection de toiture n'aura jamais la portée médiatique d'un nouveau tronçon d'autoroute. Les grands projets de nouveaux équipements fusent donc de partout, alors que même les travaux curatifs doivent de plus en plus être financés par un recours à des emprunts. La frénésie immobilière qui anime les institutions universitaires et hospitalières, tout comme les projets routiers et autoroutiers relevant du ministère des Transports, incarnent, de manière malheureusement trop éloquente, cette fuite en avant. Une fuite en avant que semble pouvoir caution-



PHOTO ALAIN ROBERGE. LA PRESSE ©

À propos de la réfection des infrastructures les auteurs notent: « Non seulement les institutions publiques sont-elles confrontées à une insuffisance chronique de ressources financières qui permettraient d'apporter des solutions durables aux problèmes, mais la plupart d'entre elles doivent sabrer dans l'entretien préventif puisque les sommes disponibles ne suffisent désormais même plus à parer « au plus pressant ».

ner le partenariat public-privé, maintenant brandi comme la panacée pour financer le tout. Comme si en fin de parcours ce n'étaient pas les mêmes individus, qu'ils soient usagers ou citoyens, qui devront assumer la facture.

La situation actuelle impose que soit sonnée l'alerte rouge. En effet, il est de plus en plus manifeste que la crise budgétaire présente, loin de se résorber, sera amplifiée

### Une réfection de toiture n'aura jamais la portée médiatique d'un nouveau tronçon d'autoroute.

par cette frénésie. D'un côté, nous n'arrivons plus à maintenir notre patrimoine institutionnel – ne parlons même pas de mise à niveau –, de l'autre, nous lançons des méga-projets qui réclameront bientôt, à leur tour, des budgets d'entretien, au demeurant déjà insuffisants.

### Un New Deal s'impose

Combinée à la dette publique, la dérive à laquelle nous assistons compromet sérieusement notre capacité d'agir collective. En effet, sous prétexte d'autonomie administrative et financière – un prétexte fallacieux en l'occurrence puisque l'État québécois reste, sinon le principal pour-

voyeur de fonds, du moins en dernière instance le garant de la solvabilité des institutions – , personne au gouvernement du Québec ne semble intéressé à dresser un portrait d'ensemble de la situation qui règne dans les commissions scolaires, dans les réseaux universitaire, collégial, scolaire et hospitalier, dans le domaine de la voirie ou celui des infrastructures d'approvisionnement en eau et de collecte et traitement des eaux usées. (...)

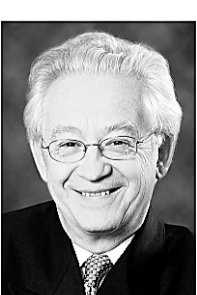
Dans les circonstances, ce qui s'impose au Québec, c'est un véritable New Deal assorti d'un plan Marshall. En d'autres termes le gouvernement du Québec doit assumer le réel leadership pour mobiliser l'ensemble des décideurs publics et institutionnels et adopter un programme budgétaire majeur entièrement dévolu à la remise en état d'un patrimoine sans lequel nous ne pourrions relever les défis auxquels nous serons confrontés. (...)

L'enjeu est de taille, puisque les milliards de dollars requis sont actuellement convoités par ceux qui ne jurent que par une fuite en avant. Mais il l'est également en regard des impératifs du développement durable. Il nous faut cesser de croire que seule la croissance est garante de développement. Certes la construction de nouveaux équipements peut s'imposer, mais aucune décision ne devrait se prendre sans une mise en contexte globale. (...)

# STM: pourquoi faire la grève?

## Le syndicat devra répondre des répercussions négatives de son geste

CLAUDE TRUDEL



**L'auteur est président du conseil d'administration de la STM.**

À quelques jours d'une grève appréciée des 2200 employés d'entretien, je crois pertinent de rappeler la position de la Société de transport de Montréal (STM) dans le dossier des négociations avec le Syndicat du transport de Montréal, affilié à la CSN. Il est difficile de compren-

dre les raisons qui motivent le Syndicat à déclencher la grève à 0h01, le mardi 22 mai, la convention collective n'étant expirée que depuis le 6 janvier 2007. Réagissant rapidement à cette menace de grève annoncée le 6 mai, nous avons demandé et obtenu l'intervention d'un conciliateur afin de faire avancer les discussions. Nous espérons en venir à une entente négociée le plus rapidement possible.

Depuis le début des négociations, nous avons tenu une trentaine de rencontres avec les représentants du Syndicat qui n'ont retiré pratiquement aucune de leurs demandes monétaires, lesquelles totalisent plusieurs dizaines de millions de dollars. Nous affirmons que les

demandes salariales des représentants syndicaux sont tout simplement irréalistes et injustifiables dans le contexte financier de la STM. Notre position sur l'enjeu salarial est claire: le budget 2007 ne prévoit aucune augmentation au chapitre de la rémunération. Par contre, nous sommes prêts à offrir des augmentations de 2 % pour chacune des quatre années subséquentes de la convention de cinq ans que nous proposons.

### Situation financière

Par ailleurs, le Syndicat réclame la protection de son pouvoir d'achat (IPC), plus une augmentation de 2 %, ce qui représente une hausse totale de 3,6 % par année. Il exige éga-

lement une prime de rattrapage salarial applicable à tous les employés.

Le Syndicat connaît pourtant bien la situation financière de la STM dont le budget 2007 affiche un manque à gagner de 22 M\$. La Société doit travailler à l'intérieur des limites que lui imposent son cadre financier et sa capacité de payer.

Je tiens à préciser que les employés d'entretien bénéficient déjà d'excellentes conditions de travail et que la STM s'engage à les protéger et à les maintenir. Aucun de leurs représentants syndicaux ne peut affirmer publiquement que le régime de retraite est peu généreux. Tout comme aucun ne peut dire qu'il est mal géré, puisqu'il figure

parmi les meilleurs au Québec. Alors, comment le Syndicat peut-il justifier sa demande de « prendre le contrôle » de la caisse de retraite?

En mettant sa menace de grève à exécution, le syndicat devra répondre des répercussions négatives pour les clients et la population. Pensons-y bien: nous ne fermons pas l'entreprise, nous ne coupons pas de postes, nous ne réduisons pas les payes, nous demandons seulement un gel de salaire en 2007.

Est-ce une raison valable pour faire la grève et perturber la vie de centaines de milliers de clients dont la majorité n'ont pas droit à de telles conditions de travail? La réponse est non.

**POUR NOUS JOINDRE**

La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

**VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?** Écrivez-nous à [nouvelles@lapresse.ca](mailto:nouvelles@lapresse.ca)

RÉDACTION (514) 285-7070  
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453  
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363  
petitesannonces@lapresse.ca

DÉCÈS (514) 285-6816  
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320  
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ (514) 285-6931

**VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION?** [forum@lapresse.ca](http://forum@lapresse.ca)

## FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration **LA PRESSE**

Guy Crevier &gt; Président et éditeur

Philippe Cantin &gt; Vice-président à l'information et éditeur adjoint

Éric Trotter &gt; Directeur de l'information

André Pratte &gt; Éditorialiste en chef

## ÉDITORIAUX

## Accoucher d'une montagne



nathalie.collard@lapresse.ca

NATHALIE COLLARD

Protéger une montagne n'aura jamais semblé aussi compliqué. Après plusieurs accrochages et la menace d'un échec, la Table de concertation du Mont-Royal a finalement présenté le fruit de ses rencontres et de ses discussions. Et sa proposition, présentée cette semaine, est plutôt encourageante. Du moins, on ne risque pas de voir apparaître une cabane à sucre au sommet de la montagne de si tôt.

Les membres de la Table - hôpitaux, institutions d'enseignement, cimetières, arrondissements, associations, etc. - se sont enfin entendus sur le minimum, soit la protection des milieux naturels, du patrimoine bâti ainsi que la protection durable des vues. Aux yeux du Montréalais ordinaire, cette protection semble évidente mais pour les plus ardents défenseurs de la montagne, c'est un pas de géant, le nerf de la guerre. Pourquoi? Parce que légalement, rien n'oblige l'Université McGill ou l'hôpital Royal Victoria à renoncer à tout développement sur les parcelles de la montagne qu'ils possèdent déjà. La loi qui a créé l'arrondissement naturel et historique du mont Royal n'a pas gelé tout développement, elle l'a encadré plus strictement. C'est donc de leur plein gré que les institutions accepteront enfin de conserver et d'entretenir leur bout de parc.

Bien sûr, la Ville de Montréal aurait pu adopter l'approche dure et forcer ces institutions à reconnaître une servitude à vie en faveur du parc. Mais voilà, l'administration Tremblay a décidé de mettre des gants blancs, évitant ainsi la quasi-expropriation, ce qui aurait pu lui coûter cher.

On peut décider de voir le verre à moitié vide et pester contre

toutes les mauvaises décisions prises au fil des années et des administrations - la construction de condos sous le règne de Pierre Bourque, le stade de football Percival-Molson accepté par le maire Tremblay. Mais on peut aussi voir le verre à moitié plein et se réjouir du fait que la montagne sera enfin à l'abri des politiciens sans vision et des développeurs sans scrupules.

Avant de sabler le champagne, il faut toutefois que les hôpitaux, universités et autres occupants de la montagne fassent leurs devoirs. Le maire Tremblay a proposé à chacune d'entre eux une série d'engagements précis en matière: protéger un sous-bois, un ruisseau, mettre en valeur un bâtiment, etc. Les institutions concernées doivent absolument répondre avant qu'on ne passe à l'étape de la consultation publique, prévue pour l'automne prochain. Les Montréalais ne peuvent pas se prononcer sur un plan de protection sans savoir exactement ce qui sera protégé.

Une fois cette étape franchie, on pourra ensuite parler d'entretien.

À ce sujet, la Ville devrait songer à créer un organisme qui veillera à l'application du plan de protection. L'idée de nommer un «protecteur de la montagne» mériterait d'être explorée. Cette nouvelle instance pourrait être une sorte de croisement entre le Bureau du Mont-Royal existant et l'organisme de défense Les Amis de la montagne. Organisme nonpartisan, indépendant, mais avec des dents, il veillerait à défendre les intérêts de la montagne, appliquerait les règles et assurerait le respect des ententes. Il pourrait également recueillir les plaintes et faire des recommandations à la Ville, comme le fait le Protecteur du citoyen.

Le passé nous a démontré plus d'une fois que le mont Royal n'était pas à l'abri d'une exploitation éhontée, de projets farfelus ou, plus tristement, de l'indifférence de la population. Il ne faut donc rien négliger pour le protéger.

## Manger sans clavier



akrol@lapresse.ca

ARIANE KROL

L'heure du lunch est devenue, pour beaucoup de travailleurs, une expression vide de sens. Ils mangent à leur poste de travail en moins de 20 minutes, souvent en accomplissant d'autres tâches. Pourquoi ne pas profiter de l'arrivée des beaux jours pour remettre en question cette habitude contreproductive?

Certains dînent au boulot pour faire autre chose de leur période du midi, comme de l'exercice ou des courses. Mais dans bien des cas, il s'agit d'une stratégie pour finir plus tôt ou pour abattre plus de travail. Or, c'est un mauvais

et trois Irlandais sur quatre disent s'arrêter moins longtemps qu'avant le midi. En Australie et en Nouvelle-Zélande, quatre employés sur cinq prennent moins de 45 minutes. En Grande-Bretagne, moins d'un sur cinq s'arrête chaque midi.

On s'inquiète beaucoup du clavier qui accumule plus de miettes qu'un grille-pain, mais on oublie à quel point il s'agit d'un environnement peu hygiénique. Le dessus d'un bureau abrite 100 fois plus de bactéries qu'une table de cuisine, le téléphone et la souris sont encore pires. Et l'ordinateur a le même effet pervers que la télé: en mangeant devant l'écran, on risque d'ignorer ses propres signaux de satiété, donc d'ingurgiter plus de nourriture que nécessaire.

Sortir le midi, par contre, est un excellent antidote contre la sédentarité. La majorité des fonctionnaires néo-écossais qui ont relevé le défi en profitant pour faire de l'exercice. Le simple fait de sortir du bureau aide à se détendre et à gérer son stress. C'est aussi une bonne motivation à tirer le maximum des heures passées au travail, au lieu d'aller flâner sur internet pour se changer les idées.

Les entreprises qui veulent augmenter la productivité et réduire l'absentéisme de leur personnel devraient y penser sérieusement.

De toute façon, être un bourreau de travail ne rend pas nécessairement plus heureux. Les employés qui s'identifient comme tels n'ont pas plus de plaisir ou de satisfaction au boulot que leurs collègues, révèle Statistique Canada dans une enquête publiée cette semaine. Au contraire, ils ont plus souvent l'impression de ne pas réussir à faire tout ce qu'ils avaient prévu au début de la journée. Ils dorment moins bien, se sentent en moins bonne santé et, de façon générale, sont moins satisfaits de leur vie.

**Ne pas s'arrêter le midi est une menace sérieuse à la productivité.**

calcul, nous disent les spécialistes des ressources humaines. Prendre une vraie pause et s'éloigner des lieux de travail redonne de l'énergie et de la concentration. Ne pas s'arrêter est une menace sérieuse à la productivité.

C'est pourquoi la Nouvelle-Écosse a lancé un défi à ses fonctionnaires: manger un lunch nutritif ailleurs qu'à leur bureau au moins trois fois par semaine. Le gouvernement néo-écossais a repris l'idée de l'Université de Toronto, dont *La Presse Affaires* faisait état cette semaine.

Les employeurs doivent envoyer un signal clair, car les travailleurs sont de plus en plus portés à rogner sur leur pause repas. Un Américain sur trois

## MODE DE FONCTIONNEMENT DE VINCENT LACROIX...



LE SOLEIL

DROITS RÉSERVÉS

## La fin de Wolfowitz

Il s'est longtemps cru intouchable, mais il est aujourd'hui victime de ses propres turpitudes



JOCELYN COULON

COLLABORATION SPÉCIALE

Le président de la Banque mondiale, Paul Wolfowitz, qui a annoncé sa démission hier, vit ses derniers moments à la tête de cette institution financière. Accusé de népotisme, il a tenté contre toute décence de s'accrocher à son poste. La fin brutale de sa carrière révèle en plein jour l'ampleur de son arrogance et de sa corruption morale.

Paul Wolfowitz n'est pas un homme sinistre. On le dit sympathique et plutôt libéral, militant des droits des Noirs au temps des marches de Martin Luther King et partisan d'un État palestinien. Mais Paul Wolfowitz est aussi un homme de pouvoir et, comme disait lord Acton, lorsque ce pouvoir est absolu il corrompt absolument. Sa vision de la place des États-Unis dans le monde, son attitude pendant la guerre contre l'Irak en 2003, et ses dernières manœuvres afin de favoriser financièrement sa compagnie, ex-employée de la Banque, l'illustrent à merveille.

Au lendemain de la chute du mur de Berlin, Paul Wolfowitz est chargé par George Bush père de redéfinir un nouveau cadre géopolitique afin de guider les actions américaines dans le monde. Il s'exécute promptement et avec un tel cynisme qu'il plonge l'administration dans l'embarras. En effet, la première ébauche de ses réflexions préconise de décourager les pays industrialisés avancés (en particulier l'Europe de l'Ouest) «de toute tentative visant à défier notre leadership». Cette vision froide et machiavélique choque à ce point les Européens que Bush ordonne la révision du document. L'énoncé en question est biffé.

Après un passage à l'université où il invite Bill Clinton à attaquer l'Irak, Wolfowitz revient aux affaires en 2001 en sa qualité de numéro 2 du Pentagone dans l'actuelle administration Bush fils. Au lendemain du 11 septembre, il est le premier à réclamer une attaque contre l'Irak, soulevant la colère de Colin Powell. «M. Wolfowitz s'exprime en son propre nom», dit le secrétaire d'État. Wolfowitz rentre dans l'ombre, mais il aura bientôt son heure de gloire. À la fin de 2002, les jeux sont

faits. L'Irak sera attaqué, et Paul Wolfowitz sera l'architecte d'une opération présentée comme une promenade et qui se révèle être le plus grand fiasco de politique étrangère depuis le Vietnam. Le secrétaire adjoint à la Défense se déchaîne. La vérité et la démocratie sont jetées par-dessus bord au profit du mensonge et de l'intimidation. Il humilie publiquement un général qui avait eu l'honnêteté de dire au Congrès que les États-Unis devraient déployer plusieurs centaines de milliers de soldats afin de sécuriser l'Irak après la guerre. Il affirme que les revenus pétroliers irakiens financeront rapidement la reconstruction du pays.

Il menace publiquement la France de rétorsions pour s'être opposée à la guerre. Il se rend en Turquie et fustige durement la décision démocratique du Parlement de refuser l'entrée des soldats américains sur son territoire. Après la guerre, il dresse la liste des pays qui n'obtiendront pas de contrat pour la reconstruction de l'Irak. Cette fois, c'en est trop. La Maison Blanche se rend compte que la majorité des pays bénéficiaires de contrats seraient des États du tiers monde sans moyens. La liste des parias est ignorée.

Paul Wolfowitz est sur la corde raide et, devant le naufrage irakien, des élus républicains cherchent des boucs émissaires. Bush

**Le président de la Banque mondiale, Paul Wolfowitz, vit ses derniers moments à la tête de cette institution financière.**

attend sa réélection de 2004 avant de faire le ménage. À l'été 2005, les États-Unis proposent la candidature de Wolfowitz comme président de la Banque mondiale. La majorité des États membres rechignent, mais la tradition veut que ce poste revienne à un Américain et celui de président du Fonds monétaire international à un Européen.

**Une affaire de coeur**

Le nouveau président arrive à la Banque mondiale plein de bonnes intentions. Il veut mettre l'accent sur l'aide à l'Afrique, lutter contre la corruption dans les pays emprunteurs et imposer des règles strictes en matière de bonne gouvernance. Au début, l'accueil

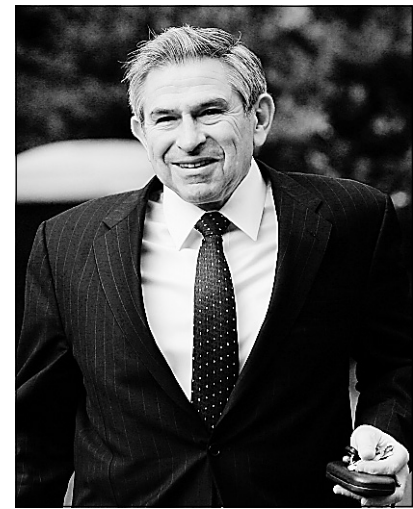


PHOTO C. SOMODEVILLA. GETTY IMAGES

Paul Wolfowitz

est positif. Wolfowitz convainc les sceptiques et reçoit l'appui des pays du tiers monde. Puis, les vieux réflexes de domination apparaissent. Sa lutte contre la corruption sanctionne l'Inde et le Kenya, mais pas l'Afghanistan, l'Irak ou le Pakistan, fidèles alliés américains dans la lutte contre le terrorisme. Il s'entoure d'un carré de conseillers provenant de la Maison Blanche et marginalise ses vice-présidents. Les décisions sont prises dans son bureau, sans consultation. Enfin, il règle point par point les conditions de départ de sa petite amie Shaha Riza, employée de la Banque, en lui accordant une augmentation de salaire et des conditions de réintégration future jugées scandaleuses par le syndicat des employés et en violation des règles de bonne gouvernance par le conseil d'administration. C'est la goutte qui fait déborder le vase d'autant plus que Wolfowitz a commencé par nier son implication, puis a tenté de faire partager la responsabilité de l'affaire au Comité d'éthique de la Banque pour enfin s'excuser, tout en refusant de démissionner.

Autant d'erreurs de jugement en moins de deux ans à la tête de la Banque ne pouvaient être tolérées plus longtemps. Avec les États-Unis et le Canada comme seuls appuis, son sort était scellé. Wolfowitz s'est longtemps cru intouchable. Personnage brillant, il est victime de ses propres turpitudes.

L'auteur est directeur du Réseau francophone de recherche sur les opérations de paix et professeur invité au GERSI et au CERIU de l'Université de Montréal. j.coulon@cerium.ca

## Le fond et la forme



ALAIN DUBUC

adubuc@lapresse.ca

COLLABORATION SPÉCIALE

Il y a deux semaines, j'ai écrit une chronique intitulée « Les mauvaises promesses de Jean Charest », dans laquelle je critiquais l'intention du premier ministre de tenir une promesse qu'il a faite à la toute fin de la campagne électorale, et qui consistait à utiliser la marge de manoeuvre de 700 millions que lui permet l'amélioration de la péréquation fédérale pour réduire les impôts des particuliers.

Dans un texte publié dans ces pages Forum, samedi dernier, où il appuyait plutôt cet engagement, le président du Conseil du patronat, Michel Kelly-Gagnon, m'adressait une critique, en disant qu'il fallait distinguer la promesse elle-même du moment où elle a été faite. Ce n'est pas, disait-il en substance, parce qu'une promesse a été faite dans un contexte contestable qu'elle est mauvaise en soi.

Il est vrai, comme il le note, qu'il faut distinguer la forme et le fond. Et il est vrai que, dans ma chronique, je m'attaquais à la forme. Ce qui me préoccupait, c'est le contexte électoral dans lequel cette promesse a été faite, et la façon dont elle a été annoncée, une affaire improvisée qui ressemblait bien davantage à un cadeau de dernière minute d'un parti en difficulté qu'à une politique économique bien mûrie. Cette promesse, mal justifiée et mal expliquée, risque donc fort d'être mal comprise, ce qui isolera une fois de plus le gouvernement Charest et le forcera encore à défendre une mesure impopulaire.

Cependant, en soi, il est clair qu'une baisse du fardeau fiscal des contribuables québécois serait une excellente chose. Les Québécois sont plus imposés que leurs voisins, sans qu'il soit clair que ce fardeau additionnel se justifie par l'abondance et la qualité des services publics dont ils bénéficient. Baisser les impôts, c'est mettre plus d'argent dans leurs poches, et atténuer les effets d'une fiscalité qui n'incite pas au travail, n'encourage pas l'épargne et qui réduit le pouvoir d'attraction du Québec.

Baisser les impôts, c'est donc une bonne chose. Mais le vrai débat, c'est de savoir si c'est la meilleure chose. Lorsque l'État dis-

**Si le gouvernement libéral veut aller de l'avant avec sa baisse de l'impôt sur le revenu, et y parvenir dans un relatif climat d'harmonie, il doit être capable de démontrer de façon convaincante que son choix est le meilleur.**

pose d'une certaine marge de manoeuvre, comme c'est maintenant le cas grâce au budget fédéral, que doit-il faire avec? La baisse des taxes est une option, mais ce pourrait être un autre objectif fiscal, comme éliminer la taxe sur le capital pour favoriser l'investissement, ou encore réduire la dette avec plus de détermination, ou plutôt s'attaquer à une grande priorité. Oublions la santé qui absorbe tous les dollars qui flottent. Mais pensons à l'éducation. Quoi choisir? Et pourquoi?

Si le gouvernement libéral veut aller de l'avant avec sa baisse de l'impôt sur le revenu, et y parvenir dans un relatif climat d'harmonie, il doit être capable de démontrer de façon convaincante que son choix est le meilleur. Le gouvernement Charest a le fardeau de la preuve. Ou plus précisément sa ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, qui devra réussir, dans son prochain budget, à transformer cette promesse en projet, à bien expliquer la logique de cet engagement, à l'inscrire dans un cadre stratégique, et donc donner à cette baisse d'impôt la légitimité qui lui manque.

Elle devra notamment être capable de répondre à la critique du chef de l'Opposition, Mario Dumont, qui s'oppose à cette mesure parce qu'il n'accepte pas que l'on baisse les impôts quand la dette publique continue de grimper. Même si on a atteint le déficit zéro, l'endettement augmente entre autres à cause des déficits des établissements des réseaux de la santé et de l'éducation. Et dans un tel cadre, c'est comme si on demandait à nos enfants de payer plus tard les baisses d'impôt d'aujourd'hui.

Mais il est clair que, quoiqu'il arrive, cette mesure, même si elle est bien présentée, ne fera pas l'objet d'un consensus. Pour une raison bien simple. Au Québec, 42% des contribuables ne paient pas d'impôt, et un autre 8% n'en paie à peu près pas. C'est la moitié de la population adulte en âge de voter. Et il est bien évident que les citoyens qui ne paient pas d'impôt personnel n'applaudiront pas à une baisse du fardeau fiscal qui ne leur rapporte rien.

Dans le domaine fiscal, le Québec souffre donc d'une sorte de déficit démocratique, parce que ceux qui ne paient pas d'impôt sur le revenu ont un pouvoir de blocage qui leur permet de gouverner du sort de ceux qui en paient. Un gouvernement qui veut réduire le fardeau fiscal, notamment celui des classes moyennes, ne peut donc pas y parvenir sans accepter d'aller contre la volonté d'une partie de l'opinion publique.

# Relevons les défis!

## Pourquoi ne pas chercher à nous démarquer grâce à notre sens de l'entrepreneurship, à notre capacité d'innovation et à notre goût pour l'excellence?

HÉLÈNE DESMARAIS

**Madame Desmarais est présidente du conseil d'administration de HEC Montréal, présidente du Conseil Consultatif de la faculté de médecine de l'Université de Montréal et présidente du conseil d'administration et chef de la direction du Centre d'entreprises et d'innovation de Montréal (CEIM). Nous publions ici un extrait du discours qu'elle a prononcé, mardi soir, au moment d'être nommée Lauréate 2006 de l'Ordre du mérite.**

Je pense qu'il n'existe pas dans le monde aujourd'hui de plus belle cause que celle de l'enseignement supérieur. La découverte, la transmission et l'application du savoir et des idées ainsi que la formation d'une main-d'œuvre des plus qualifiées sont la pierre angulaire de notre développement économique.

Le Québec a raison d'être fier de ses universités car elles sont un actif aussi précieux qu'indispensable, sur lequel nous comptons pour assurer le développement de la relève et pour tirer notre épingle du jeu dans un monde de plus en plus compétitif. Il faut les voir comme de véritables locomotives de la croissance économique, qui sont appelées aujourd'hui à jouer le même rôle dans l'économie du savoir et de la numérisation que les usines qui produisaient l'acier et l'énergie dans l'économie des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles.

L'histoire de l'éducation supérieure au Québec, c'est l'histoire d'immenses défis qui ont été relevés, et qui restent encore à relever.

Il faut admettre que nous sommes embarqués un peu tard dans ce train. Harvard a été fondé en 1636. King's College, qui est plus tard devenu l'Université de Toronto, a reçu sa charte royale en 1827, vers la même époque que McGill.

Quant à l'Université de Montréal, ce n'est qu'en 1878 qu'elle a ouvert ses portes – et encore, ce n'était alors qu'une succursale montréalaise de l'Université Laval.

Il a fallu attendre un autre 30 ans avant d'avoir une véritable université francophone à Montréal. Le haut clergé de Québec ne voulait pas lâcher prise et refusait d'accorder une autonomie complète à l'institution montréalaise. Ce n'est qu'en 1919 que Rome l'a finalement accordé.

Cette bataille devrait être une source d'inspiration. Si l'on a pu venir à bout de la domination des élites ecclésiastiques de Québec, nous n'avons certainement rien à craindre de la concurrence des Américains, des Chinois ou des Albertains! (...)

### Sous-financement

Nous avons aujourd'hui des institutions de première classe. Mais pourront-elles le rester longtemps si nous continuons à les sous-financer plus que jamais dans le passé? À lui seul, le gel des droits de scolarité imposé par le gouvernement depuis 10 ans a creusé l'écart entre les universités québécoises et celles du reste du Canada de 400 millions de dollars par année. Les droits moyens de scolarité au premier cycle au Québec se situent à 1862\$ alors que la moyenne canadienne est de 4347\$. Nous perdons à chaque année plusieurs de nos meilleurs professeurs et chercheurs parce que nos salaires ne sont plus concurrentiels et, maintenant, c'est au tour de plusieurs de nos meilleurs étudiants de quitter le Québec pour aller étudier ailleurs parce



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE ©  
Henri-Paul Rousseau, président et chef de la direction de la Caisse de dépôt et placement du Québec (à gauche) remet à madame Hélène Desmarais l'Ordre du mérite, en présence de Luc Vinet, recteur de l'Université de Montréal.

que nos universités n'ont plus les moyens de briller parmi les meilleures. Les professeurs, les chercheurs et les étudiants talentueux ont le choix. Comme pour l'économie, le marché universitaire est devenu plus dynamique, plus mondial et plus compétitif.

Nos jeunes sont bien préparés. Mais pourront-ils réaliser pleinement leur potentiel dans une économie à la traîne du reste de l'Amérique du Nord? Il faut rappeler quelques faits inquiétants. Le Québec continue d'avoir les taux de chômage et d'assistance sociale parmi les plus élevés du continent. Nous sommes toujours parmi les plus pauvres, les plus endettés et les plus lourdement taxés. D'autres l'ont dit avant moi: nous travaillons moins, moins longtemps, et de façon moins productive que nos voisins. Pas parce que nous sommes plus paresseux ou moins ingénieux, mais parce que les politiques et les incitations ne sont pas les bonnes.

Il y a cent ans, nos élites traditionnelles prétendaient que la Providence nous avait destinés à rester de bons agricul-

**Nous vivons dans une époque qui peut faire peur à certains mais qui est sans limite pour nos jeunes qui seront équipés pour s'y frayer un chemin.**

teurs et à propager la foi dans le monde. Il fallait laisser aux anglophones le commerce et l'industrie et se concentrer sur les métiers traditionnels. Les femmes devaient rester au foyer. Des visionnaires se sont malgré tout retournés les manches et ont fini par mettre sur pied et par faire prospérer les institutions universitaires qui nous sont si chères.

### Droits acquis

Aujourd'hui, une autre élite traditionnelle refuse de voir que le monde a changé et d'envisager les changements nécessaires. La crainte de perdre des droits acquis paralyse la prise de décision. C'est la pire attitude à adopter si nous voulons rester dans le premier rang des sociétés développées. Pourquoi ne pas plutôt chercher à nous démarquer grâce à notre sens de l'entrepreneurship,

à notre capacité d'innovation et à notre goût pour l'excellence?

L'Irlande est passée de l'un des pays les plus pauvres à l'un des plus riches d'Europe en réduisant de façon importante ses impôts sur les entreprises, en ouvrant son économie à la compétition, en misant sur une main-d'œuvre bien formée et en créant un climat propice aux investissements étrangers. Tous les pays du monde qui misent sur une variante de ce modèle, en commençant par les géants chinois et indien, sont en train de se développer rapidement.

Combien de temps allons-nous continuer à regarder le train passer? On peut trouver futiles les croyances et les querelles qui paralysaient nos prédécesseurs, il y a un siècle. Mais celles d'aujourd'hui le sont-elles vraiment moins?

J'aimerais saisir cette occasion qui m'est offerte aujourd'hui pour m'adresser plus particulièrement aux leaders économiques et politiques qui sont parmi nous et qui ont la lourde responsabilité de guider nos concitoyens en cette première moitié du XXI<sup>e</sup> siècle. Rappelez-vous que les générations futures nous jugeront, tout comme nous portons aujourd'hui un regard critique sur ceux qui nous ont précédés. Et qu'il est beaucoup plus facile, avec le recul, de déceler les erreurs, les mauvais projets et les idées fausses.

C'est pourquoi il ne faut pas hésiter à foncer et à remettre les choses en question. Je suis convaincue, plus que jamais, de l'importance de développer des leaders solidement ancrés dans ce nouveau monde palpitant qui émerge autour de nous, sur cette planète qui semble se rapetisser à une vitesse vertigineuse. Nous vivons dans une époque qui peut faire peur à certains mais qui, j'en suis persuadée, est sans limite pour nos jeunes qui seront équipés pour s'y frayer un chemin. (...)

Dans cent ans, des gens s'émerveilleront des progrès de leurs institutions universitaires pendant leur second siècle d'existence, et du Québec pendant cette période palpitante. Ils évoqueront comment nous avons relevé les défis de notre époque et comment cela leur aura permis de devenir ce qu'ils sont. Attelons-nous dès maintenant à la tâche pour qu'ils aient de bonnes histoires à raconter!

## Pallier la pénurie d'infirmières

### La liste d'attente à l'Institut de cardiologie pourrait encore s'allonger

LÉON DONTIGNY  
**L'auteur est médecin et directeur des services professionnels à l'Institut de cardiologie de Montréal.**

Depuis quelques jours on relève dans différents médias que l'Institut de cardiologie de Montréal a réduit son rythme d'activités. La réalité est que la liste d'attente a augmenté et qu'elle pourrait même s'allonger encore d'ici les prochaines semaines. Cette situation est due à la pénurie d'infirmières. L'Institut de cardiologie de Montréal tient cependant à rassurer la population. Tous les cas en

attente sont révisés par chaque chirurgien pour s'assurer que les interventions soient pratiquées dans des délais médicalement acceptables.

Des mesures extraordinaires ont été mises en branle pour recruter de nouvelles infirmières. Les résultats sont à ce jour encourageants. L'ensemble des intervenants à l'Institut, les syndicats, le personnel médical, les administrateurs, sont mobilisés pour la réussite de ce plan d'action. Nous pensons retrouver notre rythme normal d'ici l'automne.

Par ailleurs, la construction de nouvelles salles d'opération vise à améliorer l'accès en tout temps pour les cas extrê-

mement urgents de notre hôpital ainsi que des hôpitaux référents. De plus, une salle d'opération sera exclusivement dédiée au développement de nouvelles technologies (chirurgies minimalement invasives et autres). Ces développements technologiques pourront donc se poursuivre sans nuire au volume d'activités régulières du bloc opératoire.

L'Institut de cardiologie de Montréal maintient le cap sur l'excellence. Comme dans tous les domaines de pointe, nous ne pouvons plus faire les choses de la même façon et nous saisissons l'occasion d'innover. Nous allons relever ce défi.

## LE TOUR DU GLOBE

## AFGHANISTAN

## Trois attentats à Kandahar

Un kamikaze au volant d'une voiture piégée a percuté un convoi de véhicules du gouvernement hier à Kandahar, dans le sud de l'Afghanistan, tuant trois civils et blessant légèrement le ministre afghan. Les véhicules visés par l'attentat sont habituellement utilisés par le gouverneur de Kandahar, Asadullah Khalid, qui ne se trouvait pas dans le convoi au moment de l'attaque. Quelques heures plus tôt, deux bombes avaient explosé à 15 minutes d'intervalle sur une route de Kandahar, tuant sept personnes dont trois policiers. Les talibans ont revendiqué la responsabilité de ces attentats coordonnés.

AP

## FRANCE

## Nouveau premier ministre

Juriste de 53 ans, ancien ministre de l'Éducation et artisan du programme de réformes de Nicolas Sarkozy, François Fillon est devenu hier premier ministre de la France. Il succède ainsi à Dominique de Villepin. Hier, le nouveau président français Nicolas Sarkozy et le premier ministre ont multiplié les entretiens en vue d'annoncer la composition du gouvernement dès aujourd'hui. M. Fillon a promis hier de respecter tous les engagements pris par M. Sarkozy lors de la campagne présidentielle. Sa nomination intervient au lendemain de l'investiture de M. Sarkozy, élu le 6 mai avec 53,06 % des voix face à la socialiste Ségolène Royal.

AFP

## GRANDE-BRETAGNE

## Gordon Brown sûr de succéder à Tony Blair

Gordon Brown, le ministre britannique des Finances, a désormais la voie grande ouverte pour succéder à Tony Blair comme premier ministre de la Grande-Bretagne, aucun opposant n'ayant réussi à contester sa prise de pouvoir au sein du Parti travailliste. Tony Blair, à qui il succédera, effectuait hier sa dernière visite à Washington en tant que premier ministre. Lors d'une conférence de presse, M. Blair et le président américain, George W. Bush, ont défendu leur politique irakienne.

AFP

## COLOMBIE

## Tentatives d'évasion d'Ingrid Betancourt

Retenue en otage depuis février 2002, Ingrid Betancourt a effectué cinq tentatives d'évasion mais a toujours été rattrapée par les guérilleros des FARC, ses ravisseurs, a révélé hier le sous-officier John Frank Pinchao Blanco, ancien compagnon de détention de l'otage franco-colombienne, récemment évadé. «Ingrid a été durement punie pour ces tentatives d'évasion», a poursuivi le policier précisant que les rebelles lui avaient infligé des privations de nourriture et de radio. Toutefois, M. Pinchao a confirmé que l'ancienne candidate à la présidence de la Colombie était en bonne santé.

AFP

## IRAN

## 3000 centrifugeuses

L'Iran est en train d'installer 3000 centrifugeuses dans son usine d'enrichissement d'uranium de Natanz, a déclaré hier un haut responsable iranien, cité hier par une agence de presse iranienne. Selon les spécialistes, 3000 centrifugeuses permettraient théoriquement à l'Iran de construire une bombe atomique par an. Plusieurs pays occidentaux soupçonnent Téhéran, qui dément, de vouloir se doter de l'arme atomique sous couvert d'un programme nucléaire civil.

AFP

## ROUMANIE

## Le sort du président

Les Roumains sont appelés aux urnes demain pour décider du sort du président Traian Basescu, suspendu par le Parlement sous l'accusation d'avoir «enfreint la Constitution», lors d'un référendum organisé moins de cinq mois après l'entrée du pays dans l'Union européenne. Le référendum sera validé quel que soit le taux de participation, grâce à un amendement controversé adopté par un Parlement hostile à M. Basescu. Le président, populaire grâce à son franc-parler et son engagement à éradiquer la corruption, a distancé ses adversaires parlementaires en multipliant les bains de foule.

AFP

## LE CHIFFRE DU JOUR

## 54

Depuis 54 ans, aucun train n'a franchi la frontière entre la Corée du Nord et la Corée du Sud... jusqu'à hier. À 12 h 17, heure locale, un convoi de cinq wagons, parti de la gare sud-coréenne de Munsan, a traversé la ligne de démarcation entre les deux pays qui sont encore théoriquement en guerre. Quelques minutes plus tard, un train du Nord quittait pour le Sud. Les deux voyages ferroviaires, considérés comme des symboles de la réconciliation entre les deux Corées, se sont limités à des tests hier. La dictature nord-coréenne a refusé d'accéder aux demandes de Séoul en vue de l'établissement d'une ligne ferroviaire régulière.



PHOTO ZOHRA BENSEMRA, REUTERS

Quelque 19 millions d'Algériens étaient appelés à voter hier pour renouveler les 389 députés de l'Assemblée populaire nationale. Le scrutin a été marqué en Algérie par un très faible taux de participation et de nombreuses irrégularités.

# Les électeurs algériens boudent les urnes

VIOLAINE BALLIVY

D'Alger à Paris et en passant par Montréal, les Algériens ont voté au diapason hier. Timidement. Vingt-quatre heures après l'attentat terroriste qui a fait un mort à Constantinople, et cinq semaines après celui d'Alger qui en a fait 30, le taux de participation aux élections législatives s'annonçait comme l'un des plus faibles jamais enregistrés, ne dépassant probablement pas les 20 % à Montréal.

«Au mieux, nous atteindrons 18 %, comme en 2002», observait hier Abdelaziz Sebaa, consul général d'Algérie à Montréal, alors qu'à l'extérieur, les électeurs entraient au compte-gouttes dans les deux bureaux de scrutin improvisés au rez-de-chaussée du consulat. Des quelque 50 000 Algériens vivant au Canada, à peine 12 400 étaient inscrits sur la liste électorale. Et en matinée hier, six jours après l'ouverture des bureaux de vote, moins d'un millier d'entre eux s'étaient exprimés.

«Les candidats n'ont pas fait beaucoup de travail pour mobiliser les électeurs», remarque M. Sebaa. «Le vote massif est pourtant important. L'Algérie est dans un processus de stabilisation politique cruciale. Elle se remet encore d'une période de violences désastreuses.»

## Députés montréalais

Fait inusité, les Montréalais étaient appelés à voter pour... des Montréalais. La Constitution algérienne réserve en effet

huit de ses 389 sièges à ses ressortissants vivant à l'étranger. Les Algériens établis en France éliront quatre députés. Ceux en Afrique (hors Algérie) en éliront un, tout comme ceux en Europe (hors France).

Un seul siège a été octroyé aux ressortissants du district 6, qui regroupe les Amériques, l'Océanie et l'Asie, et il sera nécessairement occupé par un Américain: quatre des candidats sont montréalais, tandis que le cinquième est états-unien.

Ce député sera appelé à siéger à Alger lors des séances parlementaires, mais il

## Il semble que l'appel au boycott lancé par Al-Qaeda mardi a tout juste dépassé les 35 %

pourra continuer à vivre chez lui. «Tout comme un député de la Beauce peut choisir les jours où il ira à Ottawa pour les travaux parlementaires», illustre M. Sebaa. D'ailleurs, le député n'est pas élu pour défendre les droits de ses compatriotes vivant à Alger... mais bien ceux vivant dans son district. Ce qui implique que si un Montréalais est élu député du district 6, il devra représenter les intérêts des Algériens établis aussi loin que Melbourne, en Australie.

## Des irrégularités

C'est dans un tout autre état d'esprit, sous très haute surveillance, que le scrutin s'est déroulé en Algérie. Les mesures de sécurité avaient dû être renforcées dans les grandes villes et autour des bureaux de vote pour prévenir toute attaque terroriste, et si aucun événement violent n'avait été répertorié, il semble que l'appel au boycott lancé par Al-Qaeda mardi a porté. Le taux de participation a tout juste dépassé les 35 %, accusant un recul de 10 % par rapport aux dernières élections législatives.

La crédibilité du scrutin a de plus été entachée par de nombreuses irrégularités dénoncées par la Commission nationale de surveillance. Dans une lettre transmise au président Abdelaziz Bouteflika, la Commission a dénoncé le refus des responsables de certains bureaux de vote d'ouvrir les urnes pour s'assurer qu'elles étaient vides avant le début du scrutin. «Certaines étaient remplies d'enveloppes au profit de candidats du Front de libération nationale (FLN)», souligne la Commission dans le document.

Les trois partis de l'Alliance présidentielle (FLN, Rassemblement national démocratique et Mouvement pour une société islamique), majoritaires dans l'assemblée sortante, sont les favoris de ce scrutin dont les résultats devraient être connus ce matin.

Avec AFP et AP

# Gaza : des raids israéliens attisent les tensions interpalestiniennes

D'APRÈS L'AP ET L'AFP

**GAZA** — La tension dans la bande de Gaza a monté encore d'un cran hier alors qu'Israël a décidé de jeter de l'huile sur une situation toujours explosive.

Tandis que les affrontements interpalestiniens se poursuivaient hier, faisant trois morts, des chars israéliens sont entrés dans le nord de la bande de Gaza et l'aviation a bombardé des cibles du Hamas afin de mettre fin à des tirs de roquettes sur la ville israélienne de Sderot qui durent depuis trois jours.

Des habitants du nord de la bande de Gaza ont vu des chars israéliens pénétrer d'environ 200 mètres dans le territoire palestinien, dans une zone où ils ont déjà opéré par le passé.

Tsahal n'a pas confirmé cette action. Elle a en revanche reconnu avoir mené quatre raids aériens contre le Hamas hier.

La première frappe a détruit un bâtiment du Hamas à Gaza, faisant un mort et 45 blessés, selon des témoins. L'aviation israélienne a ensuite attaqué une voiture transportant deux commandants du Hamas, tuant l'un et blessant l'autre, selon le Mouvement de la résistance islamique.

Quelques minutes après, un missile israélien a touché une caravane où logeaient les gardes du corps d'un haut responsable du Hamas, tuant l'un d'entre

eux et en blessant huit autres. Après la tombée de la nuit, un appareil israélien a bombardé à Gaza un Palestinien qui venait de lancer une roquette contre l'État hébreu.

Dans le sud de la bande de Gaza, un autre missile a touché une camionnette appartenant à la municipalité de Rafah, tuant les trois civils à son bord, ont rapporté des responsables de la sécurité palestinienne.

«Les options de représailles sont ouvertes, y compris les opérations d'auto-sacrifice», a averti Abou Obeida, porte-parole de l'aile armée du Hamas.

## Vers une trêve?

Ces actions israéliennes interviennent alors que les heurts interpalestiniens semblent s'apaiser un peu, après la trêve annoncée mercredi soir. Les affrontements entre Hamas et Fatah ont fait 22 morts à Gaza mercredi. Ce bilan, le plus lourd pour ce type de violences depuis un an, est redescendu hier à trois morts.

Deux personnes ont été tuées et 14 autres blessées dans des échanges de tirs hier entre factions lors des funérailles de deux membres du Hamas; le Mouvement de la résistance islamique et le Fatah s'accusent mutuellement d'avoir déclenché la fusillade.

Par ailleurs, le Hamas a indiqué que l'un de ses hommes avait été enlevé et

exécuté par les forces de sécurité loyales au Fatah. Le parti de Mahmoud Abbas n'a pas commenté.

Le président de l'Autorité palestinienne, qui devait quitter hier son QG de Cisjordanie pour se rendre dans la bande de Gaza, a annulé hier une visite à Gaza après que les responsables de sa sécurité aient mis au jour des plans d'attentat contre lui.

«La visite d'Abou Mazen (Mahmoud Abbas) à Gaza a été annulée en raison de la découverte d'un tunnel sous la route de Salaheddine (qui traverse la bande de Gaza) rempli d'explosifs placés par les Brigades Ezzedine al-Qassam pour faire exploser son convoi», a affirmé un haut responsable de la sécurité de Mahmoud Abbas.

M. Abbas devait discuter à Gaza avec les responsables du Hamas d'un cessez-le-feu, annoncé mercredi soir mais non respecté, censé mettre fin aux violences entre les forces de sécurité qui lui sont fidèles et les combattants du mouvement islamiste.

«Le but de ce voyage est de faire cesser les affrontements», a rappelé Saeb Erekat, un conseiller de Mahmoud Abbas. «C'est pour préserver notre tissu social, notre société, notre paix interne (...). Sans cela, nous sommes perdus.» À ce jour, les affrontements interpalestiniens ont fait 47 morts.

# Cinq kilomètres pour changer de vie

Pour bien des gens, la vie d'Yvonne Moreno ressemble à un enfer. Du travail, encore du travail. Des cours du soir, un fils à élever seule. Et pourtant, elle rit. Elle réalise un rêve. D'autres aussi qui ont pris a route des États-Unis comme elle ont réussi à améliorer leur sort, même si on ne leur fait pas la vie facile. C'est sur cette histoire somme toute optimiste d'Yvonne Moreno que prend fin notre série *La ruée vers le Nord*.



NICOLAS BÉRUBÉ

**EL PASO, Texas** — En bordure de l'autoroute 10 à El Paso se trouve un restaurant familial appelé Village Inn. On y sert des petits-déjeuners, des lunchs et des soupers qui ont en commun le fait que tout est frit, gras ou les deux. Le cheeseburger est garni avec deux tranches de fromage cheddar, du Monterey Jack, du bacon et des rondelles d'oignons frites. Le Coke est à volonté.

Yvonne Moreno, une immigrée mexicaine de 30 ans, est hôtesse au Village Inn. C'est elle qui accompagne les clients à leur table, qui dépose les bonbons à la menthe sur les plateaux de cartes de crédit. C'est elle que les clients engueulent quand tout n'est pas à leur goût, ce qui arrive au moins une fois par jour.

M<sup>me</sup> Moreno passe huit heures debout derrière le comptoir, près du pot de cure-dents et du frigo vitré où des pointes de tarte au citron tournent à l'infini.

« C'est un bon emploi, dit-elle. Ça m'aide pour le loyer et j'en ai bien besoin. »

M<sup>me</sup> Moreno travaille au Village Inn les samedis et dimanches. La semaine, elle est réceptionniste dans un cabinet de psychologues. Le soir, elle étudie au collège d'El Paso pour devenir designer graphique. Elle est mère d'un fils de 8 ans qu'elle élève seule. Le soir, elle s'allonge dans son lit et elle s'en-

dort avant que sa tête n'ait touché l'oreiller.

En additionnant les payes de ses deux emplois, elle touche 350\$ bruts par semaine, sans assurance maladie, sans vacances, sans journée de congé. « Je n'ai pas le choix. Tout le monde que je connais est dans ma situation. Ma vie n'est pas différente de la leur. »

M<sup>me</sup> Moreno garde ses cheveux noirs attachés derrière la tête avec un élastique. Quand les clients viennent à sa caisse, elle leur sourit et leur demande si tout était à leur goût. Puis ils tournent le dos et sortent dans le stationnement et M<sup>me</sup> Moreno cesse de sourire.

Yvonne Moreno a émigré aux États-Unis il y a 12 ans, avec sa mère et sa sœur. Elles n'ont pas eu beaucoup de route à faire: leur maison était située à cinq kilomètres au sud de la frontière, dans la ville de Juárez, près d'El Paso.

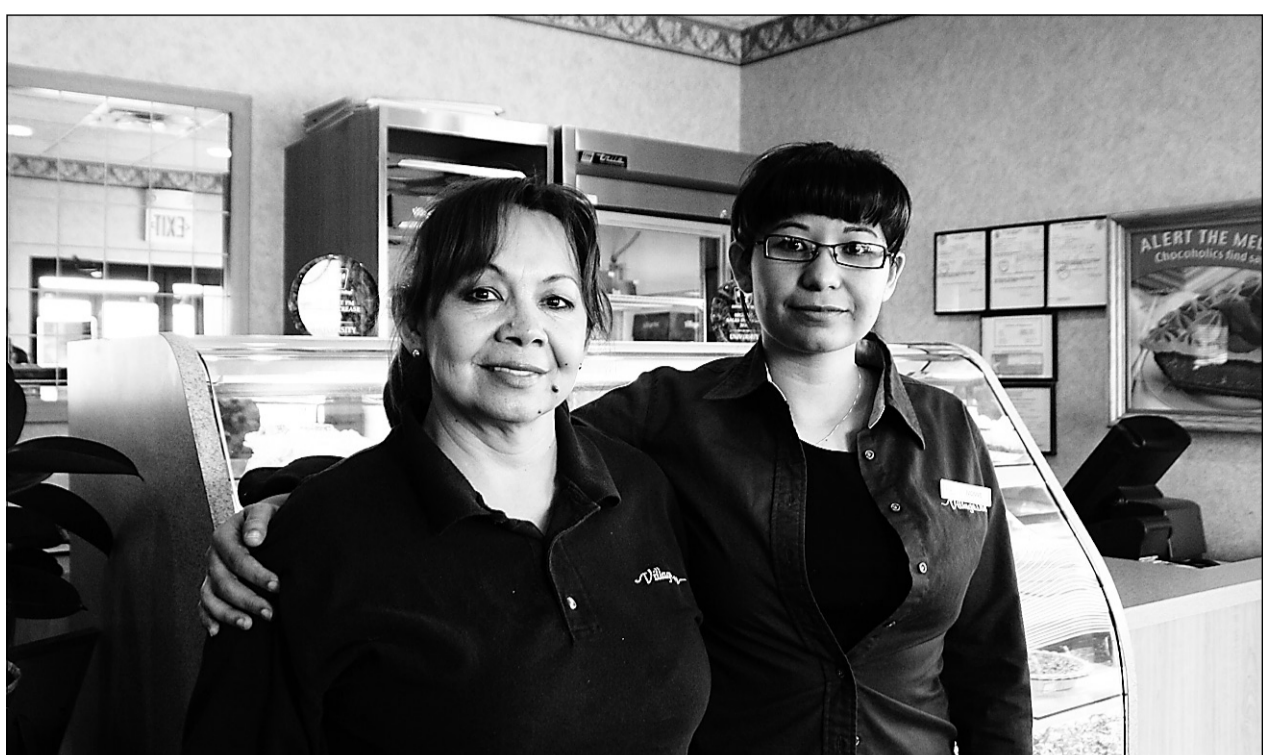
« J'étais rendue assez vieille pour aller au collège et les collèges mexicains ne sont pas très bons. Ma mère voulait me donner la meilleure éducation possible, alors nous avons déménagé ici. »

Pour les Mexicains qui habitent près de la frontière, entrer aux États-Unis est un jeu d'enfant. Un visa de touriste pour aller visiter un proche s'obtient en quelques jours. Il suffit ensuite d'oublier de rentrer à la maison et le tour est joué.

## Se donner un avenir

Pour faciliter sa vie aux États-Unis, sa mère a épousé un Américain. « C'était un mariage arrangé, ça n'a pas duré, dit-elle. Ma mère nous a élevés seule. »

Au sud de la frontière, la ville de



Yvonne Moreno, hôtesse au Village Inn à El Paso au Texas, a immigré du Mexique aux États-Unis avec sa mère, Imelda Martinez (à gauche), pour étudier et mieux gagner sa vie.

PHOTO PENELOPE FORTIER, COLLABORATION SPÉCIALE

Juárez est collée contre El Paso. Mais les différences entre les deux endroits ne pourraient être plus grandes.

À Juárez, les maisons sont à moitié démolies et réparées avec des morceaux de tôle. Le dimanche, les familles vont se baigner dans le Rio Grande qui sépare les États-Unis du Mexique. Les gens se promènent à cheval ou dans des voitures qui semblent sur le point de rendre l'âme.

« Au Mexique, de l'autre côté de la frontière, les gens ont faim, explique M<sup>me</sup> Moreno. C'est la réalité. Ici, je gagne plus d'argent qu'un avocat ou qu'un optométriste au sud. Là-bas aussi, les gens ont

deux emplois, mais ils sont toujours aussi pauvres. Et les politiciens sont corrompus et ne font rien pour les gens. Il n'y a pas d'avenir. »

Dans le sud des États-Unis, les employés des cuisines des restaurants sont pratiquement tous latinos. À El Paso, les serveuses, les gérants et même les propriétaires de restaurants sont latinos. Les guichets automatiques sont bilingues anglais-espagnol, tout comme les menus des restos et les affiches de sécurité sur la porte des chambres d'hôtel.

« C'est presque comme être au Mexique ici, dit M<sup>me</sup> Moreno en

riant. Moi, j'aime être ici. Je ne suis pas riche, mais j'ai un revenu et je fais ce qu'il y a de mieux pour mon fils. »

## COURRIEL

Pour joindre notre journaliste nicolas.berube@lapresse.ca

**MULTIMÉDIA**  
Regardez le reportage multimédia de Nicolas Bérubé sur l'immigration clandestine sur [www.cyberpresse.ca/nord](http://www.cyberpresse.ca/nord)

## ÉTATS-UNIS

# Accord au Sénat sur une réforme de l'immigration

## AGENCE FRANCE-PRESSE

**WASHINGTON** — Un groupe de sénateurs républicains et démocrates a annoncé hier être parvenu à un accord sur une réforme de la politique d'immigration qui permettrait de régulariser la situation de millions de clandestins aux États-Unis.

Dans une conférence de presse regroupant des témoins des deux partis, le sénateur Edward Kennedy a fait état d'un accord qui, a-t-il dit, « représente la meilleure chance depuis des années de sécuriser nos frontières » et « faire sortir de l'ombre des millions de clandestins ».

« Le peuple américain veut une solution », a-t-il déclaré.

« Le président (Bush) s'y est engagé, le sénateur (Harry) Reid (leader démocrate) en a fait sa priorité, les sénateurs des deux partis sont maintenant déterminés à sortir de la crise », a-t-il poursuivi.

À ses côtés, le sénateur républicain Arlen Specter a souligné l'énorme travail réalisé par les leaders des deux partis sur un dossier particulièrement complexe qui comprend 380 pages.

Près d'un an après l'échec d'une première tentative de réforme, la voie semble donc libre pour l'ouverture d'un débat crucial prévu pour lundi.

lanouvelleaudiTT.ca

**Audi**

**Du minimalisme. Fait avec audace.**  
Moteur V6\* de 250 chevaux plus puissant. Carrosserie plus large, plus imposante. Changements de vitesses plus rapides, gracieuseté de S tronic. 0-100 en 5,5 inoubliables secondes. Descendante directe du couple puissance-design.

**La nouvelle TT est arrivée. Gagnante du prix Meilleur concept automobile mondial de l'année 2007.**

WORLD CAR OF THE YEAR AWARDS  
Prix mondial de la Voiture de l'année

\*Équipement en option. « Audi », « TT » et l'emblème des quatre anneaux sont des marques déposées de AUDI AG. © Audi Canada 2007. Pour en savoir plus sur Audi, voyez votre concessionnaire, composez le 1 800 367-AUDI ou visitez-nous à [audi.ca](http://audi.ca).

**Nouveauté**  
**NOS CAUSERIES DU DIMANCHE**

RENCONTRE AVEC  
**DAVID TAN**  
MAÎTRE FENG SHUI

Conférence :  
**L'intégration de l'art dans l'aménagement Feng Shui**  
Rehaussez votre mieux-être en choisissant des œuvres d'art qui énergeront votre environnement.

**DIMANCHE 20 MAI 2007**  
10 h 30 à 12 h 00 - Entrée libre

**Galerie d'art Richelieu**

Aussi spacieuse qu'un musée, aussi chaleureuse qu'une maison d'amis

7903, rue Saint-Denis, Montréal  
(514) 381-2247 [cricheelieu@bellnet.ca](mailto:cricheelieu@bellnet.ca)  
Du mardi au dimanche, de 10 h à 17 h  
Stationnement • Métro Jarry  
[www.galerierichelieu.com](http://www.galerierichelieu.com)

SUITE DE LA UNE

# Wolfowitz abdique

## BANQUE

suite de la page A1

« Je suis satisfait qu'après avoir examiné les preuves, les administrateurs aient accepté l'assurance que j'avais agi avec éthique et de bonne foi dans ce que je pensais être les meilleurs intérêts de l'institution », a répété Wolfowitz dans son propre texte.

Les communiqués des deux parties sont le résultat d'un compromis qui devait permettre à Wolfowitz de sauver la face. Lundi soir, un comité ad hoc

## LA DÉSIGNATION D'UN SUCESSEUR

La nomination formelle du successeur de Paul Wolfowitz incombe aux 185 États membres de l'institution, mais ce sont en fait les États-Unis qui vont le désigner.

La Banque mondiale est l'institution sœur du Fonds monétaire international (FMI) et tous deux sont issus des accords de Bretton Woods en 1944 qui visaient à stabiliser le système financier international et éviter une répétition de la crise de 1929.

En vertu d'une règle non écrite établie à l'époque et toujours en vigueur, les pays européens désignent le directeur général du FMI et les États-Unis, le président de la Banque mondiale.

—AFP

avait conclu que le président de la Banque mondiale avait violé plusieurs articles du règlement en ordonnant personnellement la promotion et l'augmentation de Riza, une spécialiste du Moyen-Orient.

Les 24 membres du conseil d'administration, qui représentent 185 États, ont préféré négocier un compromis plutôt que d'avoir à congédier Wolfowitz. Ils n'ont cependant pas complètement disculpé le président de l'institution.

« Il est clair au vu des éléments qu'un certain nombre d'erreurs ont été commises par plusieurs individus dans la gestion de cette affaire et que les dispositifs de la Banque ne se sont pas avérés suffisamment rigoureux pour faire face aux contraintes auxquelles elles ont été soumises », ont-ils précisé dans leur communiqué.

La conclusion de cette affaire constitue une mauvaise nouvelle de plus pour le président des États-Unis, qui avait nommé Wolfowitz à la tête de la Banque mondiale. Ces jours-ci, à Washington, les adversaires de George W. Bush, et même quelques membres de son propre parti, réclament la démission d'un autre de ses hommes de confiance, le ministre de la Justice Alberto Gonzales.

« Comme le président l'a déjà dit aujourd'hui, nous regrettons cette conclusion », a indiqué la Maison-Blanche dans un communiqué. « Paul Wolfowitz est un

homme honnête, passionnément attaché au sort des pauvres dans le monde entier. Nous aurions préféré qu'il reste à la Banque, mais le président accepte avec réticence sa décision... Le président annoncera bientôt un candidat afin de permettre une transition ordonnée qui permettra à la Banque mondiale de se concentrer à nouveau sur sa mission. »

### Controversé dès le début

L'un des principaux architectes de la guerre en Irak, Paul Wolfowitz a pris ses fonctions à la présidence de la Banque mondiale en mars 2005. La nomination de ce faucon associé à l'unilatéralisme américain avait soulevé la controverse au sein de l'institution ainsi qu'à l'extérieur.

L'ancien numéro deux du Pentagone s'était cependant gagné des alliés en s'attendant prioritairement au dossier africain. Il avait notamment accéléré un accord d'annulation des dettes contractées par les pays les plus pauvres.

Son deuxième chantier, celui de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption, a été moins bien accueilli. Plusieurs gouvernements européens ont critiqué la croisade de Wolfowitz, craignant qu'elle ne mène à la réduction de l'aide aux pays pauvres.

Le 20 mars dernier, le conseil d'administration de la Banque mondiale n'en a pas moins approuvé à l'unanimité la « nouvelle stratégie » de Wolfowitz, qui

## LA CHUTE D'UN FAUCON

> **Juin 2005** : Paul Wolfowitz, ex-secrétaire adjoint à la Défense, prend la tête de la Banque mondiale sur proposition de l'administration Bush. Il informe le conseil d'administration qu'il a une liaison avec une employée, Shaha Riza, et demande comment procéder. Le Comité d'éthique de la BM recommande qu'elle soit détachée auprès d'une autre administration tout en restant salariée de la BM. M<sup>me</sup> Riza est détachée au département d'État.

> **9 avril 2007** : La presse américaine révèle que Paul Wolfowitz a personnellement accordé d'importantes augmentations de salaire et des promotions à Shaha Riza, mais le président de la banque nie tout népotisme. Le même jour, un comité ad hoc est créé pour étudier l'affaire.

> **12 avril** : Wolfowitz affirme avoir fait une erreur et s'excuse publiquement. L'association des employés de la Banque mondiale demande sa démission.

> **25 avril** : Le Parlement européen vote une résolution demandant à l'Union européenne de réclamer le départ de Wolfowitz.

> **30 avril** : Après sa rencontre avec les dirigeants européens, le président des États-Unis, George W. Bush, affirme que Wolfowitz doit rester à la tête de la BM. Wolfowitz dénonce une « campagne calomnieuse » et écarte à nouveau toute démission.

> **3 mai** : Dans une lettre au comité ad hoc, Wolfowitz juge « ambigu » et « pas clair » le code de conduite interne de la Banque mondiale. Il affirme avoir agi de bonne foi.

> **7 mai** : Kevin Kellems, l'un des plus proches conseillers de Wolfowitz, démissionne.

> **14 mai** : Dans ses conclusions, rendues publiques, le comité ad hoc affirme que Wolfowitz a violé les règles de l'institution.

> **15 mai** : Paul Wolfowitz, soutenu par la Maison-Blanche, « implore » la clémence du conseil d'administration.

> **17 mai** : Paul Wolfowitz décide de démissionner de la Banque mondiale à compter du 30 juin. — AFP

insistait sur la valeur d'exemple que devait incarner l'institution financière internationale.

« Sachant qu'avant d'appliquer un programme d'aide à la lutte anticorruption à l'échelle mondiale, il faut commencer par donner l'exemple, la Banque a pris des initiatives en vue d'éliminer les conflits d'intérêts et les éventuelles pratiques de corruption au sein de son personnel », pouvait-

on lire dans le document adopté par le conseil d'administration.

Moins de deux semaines plus tard, l'affaire de la promotion et de l'augmentation de Shaha Riza éclatait, secouant les fondements de la Banque mondiale.

Selon les termes de son contrat, un an de salaire, soit environ 350 000 \$, doit être versé à Wolfowitz au moment sa démission.

À l'achat de  
50 \$ ou plus<sup>††</sup>  
de vêtements  
et dessous  
pour femmes,  
recevez une  
carte-cadeau  
Sears de

10\$

à valoir sur tout achat  
de produits de beauté  
et fragrances

<sup>††</sup>Avant les taxes. Valide seulement dans les grands magasins Sears de la province de Québec, du 19 au 21 mai 2007. À l'exclusion de tous les articles des programmes "Valeur" Sears dont le prix se termine par ,97, des achats par catalogue et sur le site Web. Les produits de beauté et fragrances ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Le choix de marchandise varie suivant le magasin. Dans la limite des stocks. La carte-cadeau Sears est à valoir sur un futur achat et elle ne peut pas être utilisée comme paiement de compte. Limite d'une carte-cadeau Sears par achat admissible. La carte-cadeau Sears est valide pendant 24 mois, à partir de la date de son émission. En cas de retour de marchandise, vous devez retourner la carte-cadeau Sears non utilisée sinon le montant total de la carte-cadeau Sears sera déduit du montant du remboursement. Renseignez-vous.

3484849A

CES  
SAMEDI,  
DIMANCHE  
ET  
LUNDI  
SEULEMENT

du 19 au 21 mai 2007

Sears\*



Avec la carte Sears ou  
la carte MasterCard<sup>MD</sup> Sears<sup>MD</sup>,  
pour tous les meubles<sup>†</sup>,  
ensembles matelas-sommier  
et gros appareils ménagers,  
vous avez le choix entre...

0%  
d'intérêt  
jusqu'en mai 2010\*  
OU des points\*\*

\*Payez en 36 mensualités égales, sans intérêt, jusqu'en mai 2010. Avec la carte Sears ou la carte MasterCard Sears, sur approbation de votre crédit. Achat minimum: 700 \$. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. Les mensualités indiquées ont été arrondies au cent près. Des frais de crédit s'ajouteront au solde de votre compte pour toute portion impayée d'un montant porté sur votre compte Sears ou MasterCard Sears, à compter de la date de la facturation pour cette portion impayée. À l'exclusion des articles de nos magasins de liquidation. Renseignez-vous. Les formules de paiement et modalités peuvent être modifiées ou supprimées en tout temps sans préavis. Renseignez-vous au sujet d'autres facilités de paiement. Sauf avis contraire, les programmes de financement facultatifs ne donnent pas droit aux points du Club Sears<sup>MC</sup> ou aux points Couleurs<sup>MD</sup>. \*\*Les clients obtiendront des points du Club Sears pour les achats avec la carte Sears ou des points Couleurs pour les achats avec la carte MasterCard Sears s'ils ne choisissent pas le programme de financement. Les points du Club Sears ne s'appliquent pas aux taxes, aux frais de livraison ou de contrat de protection. <sup>†</sup>D/601 Meubles; à l'exclusion des meubles de jardin et des meubles pour bébés dans les grands magasins Sears